BEGARD

SON EGLISE
SA PAROISSE





• Statue Notre-Dame de Bégard

PREFACE

Le 13 septembre 1903, on posait la première pierre de l'église de Bégard.

Ce 16 novembre 2003, nous en célébrons le centenaire.
Une église, cela compte dans la vie des gens. Elle est au cœur de la cité. Elle se veut accueillante et fraternelle à tous. Elle rythme notre vie avec ses joies et ses peines. De diverses manières, nous lui sommes attachés. Que nous soyons des pratiquants fidèles ou occasionnels. Nous aimons peut-être parfois y faire un détour pour quelques instants de recueillement. Une église, c'est un point de repère qui nous invite à lever les yeux vers le ciel.

Je ne puis que vous recommander fortement la lecture de cette brochure qui s'avère fort intéressante.

Abbé Paul LE BECHEC
Curé de Bégard

INTRO

Cent ans d'église de Bégard

Placée sous la protection de Notre Dame et de saint Bernard, l'église de Bégard fête son centenaire.

«Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon église»

Ces paroles du Christ, relayées par l'Evangéliste Matthieu définissent la trame de cette étude.

«L'église, est un édifice où se réunissent les fidèles. C'est aussi l'ensemble de la communauté chrétienne»

L'histoire de l'église de Bégard sera étudiée en deux parties principales.

La première partie intitulée Les églises anciennes : qui va tracer l'histoire des paroisses primitives, puis celle de l'église paroissiale, incendiée, ancienne chapelle cistercienne de l'abbaye Notre Dame de Bégard et enfin la construction de l'église actuelle.

A cette occasion, pour rappeler l'historicité de l'église de Bégard seront évoquées symboliquement les reliques de Sainte Geneviève déposées dans l'église primitive *(actuellement chapelle Sainte Geneviève)* de Guénézan : cf. Annexe I



• Sainte Tunuel



• Vitrail Saint-Geneviève

La deuxième partie appelée la paroisse de Bégard au XXème siècle traitera de la paroisse pré-conciliaire.

Enfin la troisième partie dénommée **Quarante années et davantage de Vatican II à demain,** après avoir décrit les années post-conciliaires, abordera la naissance de la grande paroisse de Bégard – Belle-Isle et son avenir.

De même que précédemment, l'universalité de l'église de Bégard sera évoquée par le rappel de la sanctification récente de Sainte Marie Guerguin *(sœur franciscaine Marie de Sainte Nathalie)* née dans le relais paroissial de Belle Isle en Terre et morte martyre en Chine : cf. Annexe II

Sera ainsi rappelé le souvenir des nombreux missionnaires et religieuses originaires de la grande paroisse et qui ont rejoint les missions lointaines.

1) Les églises anciennes

1- Les églises primitives

Le 26 Mai 1793, un décret de la convention *«érige en commune et en paroisse la ci-devant abbaye de Bégar»*

Le 11 avril 1803, une ordonnance de Monseigneur Caffarelli, Evêque de Saint Brieuc et de Tréguier confirme que la paroisse de Bégar comprend la commune de Bégar et que cette paroisse dépend désormais de l'évêché de Saint Brieuc et de Tréguier. C'est ainsi que sont regroupées les anciennes paroisses de Guénézan, Botlézan, avec sa trêve *(succursale)* de Lanneven et celle de Trézélan avec sa trêve de saint Norvez.

Ces paroisses primitives appartenaient au diocèse de Tréguier et sont très anciennes en raison du nom de leur saint patron, mais aussi de la date des premiers actes connus.

C'est ainsi que Botlézan, sous le patronage de sainte Tunvel, est citée comme paroisse dès 1251 dans une charte de l'abbaye de Bégar et date un premier registre paroissial de 1650.

Lanneven, sa trêve est sous le patronage de saint Meen et l'on connaît le nom de Ropars Tugdual son curé en 1615.

Trézélan est sous le patronage de saint Rivoal, est citée comme paroisse dès 1330 dans le procès de canonisation de saint Yves et possède un registre paroissial dès 1680. Saint Norvez, sa trêve a un curé Revillon en 1675.

Guénézan, sous le patronage de Sainte Geneviève ou Sainte Jenovefa est citée comme paroisse dès 1251, dans une charte de l'abbaye de Bégar et un premier registre date de 1628.

Ces paroisses existaient avant l'arrivée des moines et étaient sans doute contemporaines de la création de l'évêché de Tréguier.

Avec la fondation de la communauté de Bégar, le 10 novembre 1130, commencent l'implantation des moines, la construction de nombreux bâtiments et la grandeur de l'abbaye cistercienne de Bégar. Parmi ces bâtiments, on trouve l'église dédiée à Notre Dame *(comme toutes les abbayes bénédictines)* et le logis de l'abbé remplacé ultérieurement par un logis abbatial plus moderne.

2- L'ancienne église paroissiale et sa destruction :

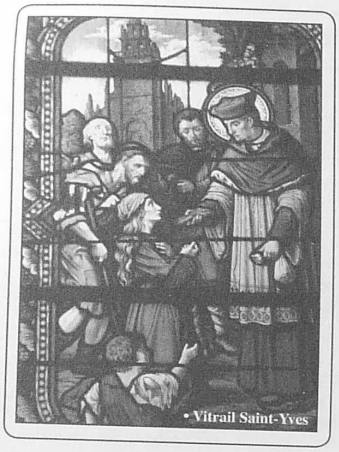
Lors de la Révolution, le monastère est vendu comme bien national, le 3 novembre 1791, à Monsieur Etienne Le Bouteux des Mousseaux qui, pour faire fructifier son achat, n'aura de cesse de faire transférer le chef lieu de canton de Pédernec à Bégard.

Aucune construction, n'existant à Bégard, les administrations cantonales *(mairie, justice de paix, gendarmerie, perception etc.)* seront logées dans les bâtiments abbatiaux.

Le nouvel acquéreur fera don à la commune de Bégard de la chapelle monastique pour servir d'église paroissiale. Il fera don dans les mêmes conditions de l'ancien logis abbatial pour servir de presbytère.

Le 17 février 1837,une ordonnance de l'évêque de saint Brieuc érige Trézélan et saint Norvez, sa trêve, en paroisse. Création confirmée le 9 mai 1849.

C'est ainsi que dans les années 1890 le bourg de Bégard et sa paroisse prennent leur forme définitive. Bégard est devenu un bourg rural échelonné le long de la route Belle Isle Bégard - Pontrieux. La commune et les particuliers commencent à construire et abandonnent le site de l'abbaye, surtout depuis le rachat du monastère, le 13 Octobre 1857 par les religieuses du Bon Sauveur.



• Vitrail Saint-Yves

L'église et le presbytère restent installés dans l'ancienne clôture abbatiale et sont donc progressivement écartés du centre du bourg.

Le 21 décembre 1896 l'église fut détruite par un incendie. Un article de l'Echo Guingampais du 26 décembre 1896 relata cet événement ci après résumé : Le feu a été entendu ce lundi vers 19h par l'abbé Paillard recteur de la paroisse, qui s'est aperçu que le feu avait pris dans le clocher. L'alarme étant donnée, on enleva le maximum d'objets en attendant l'arrivée des secours.
Bégard, ne disposant pas de pompes à incendie, ce furent les pompiers de Pédernec qui attaquèrent le feu les premiers, suivis par les pompiers de Louargat, Lannion et Guingamp, puis par les gendarmes de Guingamp et un détachement du 48ème régiment d'infanterie.

Entre-temps les religieuses du Bon Sauveur et les gendarmes de Bégard avaient fort à faire pour évacuer les malheureuses aliénées surtout celles logées dans un bâtiment adjacent. Vers 1h du matin, les pompiers étaient maîtres du feu. L'incendie est dû à une imprudence du sacristain qui, construisant une crèche dans l'église, a quitté cet édifice après avoir sonné l'angélus et en soufflant le cierge qu'il avait utilisé pour s'éclairer. Une étincelle a dû tomber sur les ornements de la crèche et mettre le feu au clocher.
Le 21 janvier 1897 Jean François Derriennic sacristain fut condamné par le tribunal correctionnel de Guingamp à 100 francs d'amende pour avoir involontairement mis le feu à l'église.

Les conséquences :

Etats de l'église : Après avoir déblayé les ruines, on s'aperçut que certaines parties n'avaient pas trop souffert en particulier le côté Nord de l'édifice. Le curé et les habitants avaient pu déménager les vases sacrés, la relique de saint Bernard, ornements, mobiliers, chaises et statues. En revanche, la toiture en bois, le clocher et la charpente, avaient brûlé. Avaient également disparu : les riches autels, les magnifiques stalles de chœur (50 stalles) les tableaux du moyen âge.

Presbytère : Le presbytère n'avait pas souffert de l'incendie. Il continua donc son emploi malgré le désagrément que provoquait l'éloignement entre ce bâtiment et l'église provisoire.

Maintien des offices : La poursuite de la pratique religieuse fut assurée dans un bâtiment provisoire en planches, sans doute une baraque préfabriquée. Son emplacement n'est pas connu. Ceci durera du 21 décembre 1896, date de l'incendie, jusqu'au dimanche 24 décembre 1905, jour de l'inauguration de la nouvelle église.

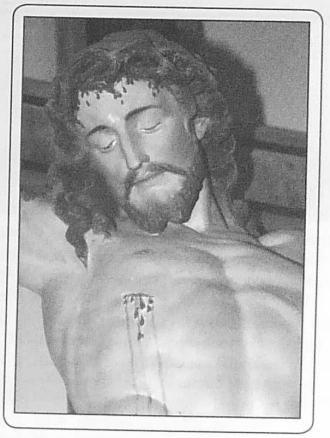
Reconstruction : Fort heureusement, l'église était assurée. Par ailleurs depuis le don fait par Monsieur Bouteux des Mousseaux, en 1792, l'église et le presbytère appartenaient à la commune qui eut donc la charge financière de la reconstruction et non le conseil de fabrique.

3 - La construction de la nouvelle église :

Climat politique : Durant toute la durée des négociations et des travaux, le climat politique local a été favorable. Le Maire Monsieur Louis Person et le conseil municipal étaient conservateurs. Monsieur Person, catholique notoire fut maire de 1888 à 1908. De son côté, Monsieur Yves Marie Le Cocq fut curé doyen de 1900 à 1912. Aussi les relations entre les deux hommes ont été très bonnes et ils ont pu suivre le chantier de bout en bout. L'église incendiée appartenait à la commune ; le curé et son conseil de fabrique, et après eux l'évêque de saint Brieuc n'émettaient que des avis. Les relations entre l'évêché et la préfecture étaient donc également très bonnes.
Enfin l'arrivée au pouvoir du ministère Combes en 1902 et ensuite la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat de décembre 1905 n'ont eu que peu d'influence à Bégard. Ce n'est que plus tard, avec l'élection de Louis Le Razavet en 1908 que les anti-cléricaux l'emportèrent à Bégard.

31- Les retards à la construction :

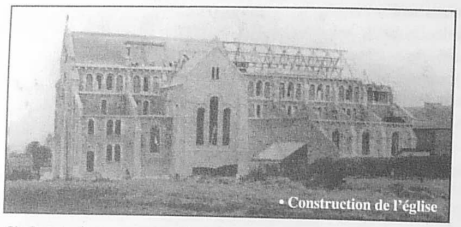
Choix de la reconstruction : Restaurer une église ancienne ou construire une nouvelle église tel fut le choix cornélien qui se posa à la municipalité .



. La lenteur des prises de décision qui s'ensuivit explique déjà le retard pris par le dossier. Deux tendances s'opposent :

1) Reconstruire l'église sur place, c'était l'opinion du conseil municipal : *(délibération du 27 mars 1897 et du 22 avril 1897).*

Les arguments sont les suivants :
D'ordre financier : L'indemnité de la compagnie d'assurance permet sans doute la reconstruction sur place, mais non la construction d'une église neuve. De plus, le chiffre des centimes additionnels est élevé. La situation financière de la commune va s'aggraver à cause de la construction prochaine d'une école de garçons…
D'ordre patrimonial : La commune ne possède pas de terrain suffisant et le prix d'acquisition d'un autre terrain bien placé est exorbitant.
D'ordre économique : Le déplacement de l'église avait pour conséquence de changer le centre des affaires et de frustrer les commerçants qui se sont installés sur le bas du bourg.



• Construction de l'église

Et pourtant le 27 mars 1897, trois mois après le sinistre, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Louis Person maire de Bégard, constatait que la compagnie d'assurance «La Nationale» a payé à la caisse municipale de Bégard la somme revenant à la commune et qu'il est temps de songer à la reconstruction. *«Il est donc temps en ce moment de prendre une décision. La seule chose dont le conseil doit s'occuper à l'heure actuelle c'est de savoir s'il entend changer l'emplacement de l'ancienne église».*

2) Construire une nouvelle église, en un lieu plus centrale est prôné par le sous préfet, et approuvé pour avis le curé doyen et le conseil de fabrique.

Les arguments sont les suivants :

L'église ancienne est un danger permanent pour l'asile d'aliénées d'autant plus que cette église est contiguë à un bâtiment de l'asile.

L'église ancienne n'est plus centrale, mais située à une des extrémités du bourg, et en plus enclavée dans une enceinte.

L'indemnité de 11 800 francs plus les subventions devrait éviter de trop grands centimes additionnels.

Ajoutons que par pétitions certains habitants s'étaient déclarés favorables à cette formule et que, bien que je n'aie trouvé aucun document, certainement les religieuses du Bon Sauveur auraient été satisfaites de voir l'église s'éloigner de leur enceinte.

Les paroissiens sont désolés et se plaignent de cette situation qui va durer neuf ans. C'est ainsi par exemple, que le 10 février 1901 une délibération du conseil de fabrique de la paroisse note ce qui suit : *«Réellement nous sommes dans les plus tristes des situations. Nous n'avons qu'une pauvre église en planches qui bientôt sera pourrie et qui est loin d'être un abri convenable. Sans parler de la santé publique, les choses s'y détériorent et s'y brisent d'où les frais continuels pour la fabrique».*

L'argent étant versé trois mois après le sinistre et le besoin urgent de satisfaire une population nombreuse et croyante à cette époque, il est permis de se demander pourquoi il a fallu tant de temps pour reconstruire cette église.

Avant de nous pencher sur cette question, écartons d'abord une objection d'ordre technique qui pourrait venir à l'idée d'un esprit mal averti.

Alors que nos ancêtres, étaient *«des bâtisseurs de cathédrales»* existait-il encore des entreprises ayant le savoir-faire pour construire un édifice d'une telle ampleur ? La réponse est affirmative. En réalité le Second Empire et après lui la troisième République fut une période forte pour la construction des églises. Par ailleurs, de nombreuses églises, *(Pédernec, Louargat etc.)* ont été restaurées ou reconstruites. Ainsi les artisans locaux possédaient le savoir-faire et étaient compétents.

Se pose donc la question de savoir pourquoi il a fallu près de neuf ans pour construire une église alors que les difficultés techniques étaient inexistantes. La réalité est que bien qu'en amont, le climat politique ait été serein et qu'ultérieurement les travaux de construction ont été rondement

menés, le long temps écoulé semble dû à un objectif mal défini entraînant une prise de décision hésitante accompagnée de contraintes financières et de lenteurs administratives qui entraînent des négociations lassantes avec les différentes autorités de tutelle *(Sous-Préfecture, Conseil Général, Ministère de l'intérieur et des cultes).*

Les autorités religieuses n'étant consultées que pour donner leur avis d'utilisateur, le retard est donc dû uniquement aux autorités civiles.

A la décharge de la municipalité, il faut cependant reconnaître qu'elle était engagée dans des travaux de construction de bâtiments communaux assez urgents – en 1905, l'école des garçons de l'Allée Neuve – en 1907 la Mairie et la Justice de Paix et en 1908 le nivellement des places du marché et de l'église.



Pour des raisons de sécurité publique, le Préfet décide donc, le 5 juillet 1897 de refuser la reconstruction sur l'ancien emplacement.

Cette décision est approuvée par l'évêque de saint Brieuc le 10 juillet 1897, malgré un ultime argument : *«Le presbytère restera éloigné de la nouvelle église».* Par une délibération du 21 août 1898, un an après, le conseil municipal se rallie à cette proposition à savoir que la nouvelle église devra être construite sur un terrain situé derrière la mairie en un point se rapprochant le plus possible de l'axe de la place du centre. L'évêque donne un avis favorable le 21 septembre 1898.

32- Avancement des démarches

- Négociations financières

Financement prévisionnel : Dix mois s'écoulent entre l'avis de l'évêque *(21 septembre 1897)* et la délibération du conseil municipal du 15 novembre 1899 approuvant le financement prévisionnel.

Besoin en financement : Le devis s'élève à 198113,98 francs, mais les pierres de l'ancienne église étant en grande partie récupérables, le coût du devis est ramené à 190000 francs.

Ressources évaluées : Une partie est certaine. Elle comprend l'indemnité versée par l'assurance 95000 francs versés à la commune, placés en compte courant du trésor, 18000 francs versés à la fabrique de l'église et 5000 francs d'intérêt des sommes placées soit au total 118000 francs.

. Elle comprend aussi 15000 francs qui est le prix de vente de l'emplacement de l'ancienne église à la communauté du Bon Sauveur trop heureuse de récupérer ce corps extérieur enclavé dans l'enceinte de ses bâtiments.

Le reste est aléatoire et s'élève à 18000 francs incluant les 8000 francs provenant de la vente d'immeubles appartenant à la fabrique et 10000 francs de souscription volontaire.

Le total des ressources est donc de 151000 francs.

Pour combler le déficit, le conseil municipal décide de voter une somme de 20000 francs, et qu'un emprunt de 20000 francs sera contracté au Crédit Foncier pour une durée de 30 ans à compter de 1901. Il décide aussi d'inscrire le nombre de centimes additionnels nécessaires.

Il demande un secours de l'état de 25000 francs rappelant que le prix du terrain 7 à 8000 francs n'est pas compris dans le devis.

Négociations avec les autorités de tutelle :

Suivent alors de nombreuses navettes du dossier entre la commune et la Sous-Préfecture de Guingamp concernant l'achat du terrain et les centimes additionnels à voter pour l'emprunt.

Le 14 février 1899 le préfet remarque que :

- Le devis présenté ne comprend pas la construction de la flèche.
- L'accès à l'église empiète sur un terrain communal dépendant de l'école *(bâtiment et cour de l'école communale)*.

Une délibération du conseil municipal du 11 mars 1899 précise que l'accès n'empiète pas sur le terrain de l'école *(ce qui est inexact)*, approuve le devis de l'architecte Monsieur Lageat considérant le coût de la flèche mais fait observer que la construction de cette flèche est réservée. Elle ne sera édifiée que lorsque les ressources de la commune le permettront. Cette délibération ajoute au devis primitif 368,69 francs pour le terrassement.

Impatience de la paroisse :

Durant ce temps, le conseil de fabrique s'impatiente comme le témoigne cet extrait du registre de délibération en date du 18 novembre 1900. *«Se joint à la commune pour réclamer un secours. Rappelle que depuis 4 ans, la paroisse de Bégard n'a comme église qu'un édifice en planches où l'on brûle en été et où l'on gèle en hiver».*

Pressions et interventions extérieures :

Une demande de secours sur les fonds de l'état est adressée le 16 avril 1901. Cette demande entraîne l'intervention du Conseil Général qui fait état d'un nouveau dossier le 9 mai 1901.

La demande suit alors son cours jusqu'au Ministère de l'intérieur et des cultes qui va à son tour examiner le dossier.

Un devis estimatif et un plan définitif de Monsieur C J Lageat architecte à Lannion du 12 Septembre 1901 s'élève à 164765,98 francs somme à laquelle il faut rajouter les honoraires de l'architecte 8298,25 francs soit au total 173064,23 francs.

La direction des cultes, subordonne alors sa subvention à une réduction du prix initial, par une modification du projet architectural et une réduction correspondante du devis primitif.

Un nouveau projet élaboré par Monsieur Lageat architecte est approuvé par le préfet des Côtes du Nord le 9 janvier 1903.

Le Conseil de fabrique se plaint à nouveau de la lenteur du dossier qui a été refait à deux reprises à cause des critiques des autorités supérieures.

Finalement le cahier des charges du 23 janvier 1903 est approuvé par le Préfet le 26 janvier 1903.

Le devis non compris les honoraires de l'architecte, le beffroi et la flèche s'élève à la somme de 143923,75 francs.

Par délibération du 2 février 1903 le conseil municipal vote un emprunt de 18000 francs amortissable en 28 ans.

Ayant obtenu satisfaction, le 6 juillet 1903 le ministre de l'intérieur et des cultes, attribue à la commune un secours de 10000 francs.

33- Le démarrage des travaux :

331) Choix du terrain :

Il est prévu que l'emplacement de l'église couvre une partie de la cour et du jardin de l'école *(terrains communaux)* et deux terrains appartenant à Madame Ollivier femme du sénateur et aux consorts Calvez.

Mais les soucis du Maire et de son conseil municipal ne sont pas terminés.

Terrain de l'école :

Le directeur de l'école se plaint alors, le 21 mars 1903 dans une lettre adressée à l'inspecteur d'Académie de Saint Brieuc de perdre la cour de récréation de l'école, ce qui pénalise les enfants.

Le préfet par lettre du 16 avril 1903 propose de louer un champ qui servirait de cour de récréation pendant la durée des travaux, proposition acceptée par le maire.

Achat des terrains :

Durant ce temps, se poursuivent les négociations pour l'achat des terrains.

Le 13 janvier et 29 janvier 1903 Monsieur Louis Person maire de Bégard, signe devant maître Le Bail notaire à Bégard l'acquisition des terrains suivants :

- Parcelle de terre de 970,31 mètres carrés cadastrée Secteur H n° 1704 Parc Ar Mairie, comprenant Ar Cohue n° 1697, Parc Morvan Tostan n° 1700 et Parc Morvan Huellan n° 1704, appartenant à Madame Adélaïde Le Garrec épouse de Monsieur Auguste Ollivier sénateur des Côtes du Nord demeurant à Guingamp.

- Parcelle de terre de forme triangulaire de longueur de base de 50 mètres et une hauteur de 16m25 et d'une superficie de 406 mètres carrés cadastrée secteur H numéros 1699p et 1700p appartenant aux consorts Le Calvez demeurant à Prat . En raison de l'indivisibilité des propriétaires ce lot doit faire l'objet d'une procédure d'acquisition publique, ce qui retarde un peu le dénouement des négociations.

Enfin par délibération du 16 avril 1903 le conseil municipal fait état que le prix d'acquisition est de 5800 francs dont 1800 à Monsieur Ollivier de Guingamp et 4000 à mademoiselle Marie Le Calvez mais que les vendeurs se plaignent de n'être pas encore payés.

332) La construction de l'église :

L'emplacement fixé, et les terrains achetés, le financement assuré et l'autorisation de l'Etat accordée, le projet de l'architecte modifié selon les vœux du maître d'ouvrage, les travaux vont pouvoir commencer.

Il faut désormais rattraper le temps perdu.

Les travaux préliminaires :

Dès 1903 a lieu l'enlèvement des pavés de l'ancienne église et le déplacement du calvaire.

Le 5 mars 1903, Monsieur Person procède à l'adjudication des travaux.

Huit entrepreneurs sont en concurrence et le marché est accordé à celui qui accorde le meilleur rabais.

Il s'agit de Monsieur Jean Marie Le Besque entrepreneur à Plouisy qui accorde un rabais de 17 francs 15 centimes. L'adjudicataire prend l'engagement de terminer les travaux dans les délais de 30 mois à partir du jour de l'ouverture des travaux.

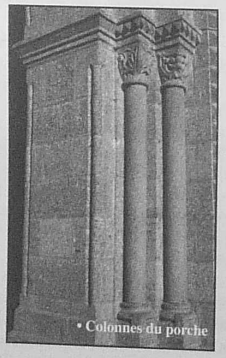
La pose de la première pierre a lieu le 13 septembre 1903.

333) La participation de la paroisse :

En 1904 le conseil de fabrique commence à se dépouiller de ses biens. Il vend les biens de la fabrique pour financer sa part dans les travaux de construction de l'église. Il réduit aussi ses actifs financiers comme le montre le compte de gestion ci-après : Bilan en francs :

- 1902 : 25 627,94 francs
- 1903 : 38 348,90 francs
- 1904 : 39 212,71 francs
- 1905 : 18 028,09 francs
- 1906 : 0,64 francs

L'augmentation des actifs en 1903 et 1904 est sans doute due à un effort considérable des paroissiens mais ces mêmes années, une part importante des actifs est consacrée à l'achat de mobilier pour la nouvelle église.
En 1905, s'ajoutent les frais prévus pour la bénédiction de la nouvelle église. En 1906 les actifs sont pratiquement réduits à néant. On peut imaginer que cela résulte de l'adoption des lois Combes.
Plutôt que de se faire déposséder de leurs actifs par le nouveau gouvernement les membres du conseil de fabrique ont sans doute voulu dépenser tout leur argent dans les achats nécessaires à l'embellissement de leur nouvelle église. Rappelons que jusqu'aux lois Combes, de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les rapports de ces derniers étaient régis par le Concordat de Napoléon. En particulier, le conseil de fabrique auquel on peut comparer le conseil économique actuel, sans que ce dernier ait les mêmes responsabilités, devait tous les ans adresser à la sous-préfecture le bilan financier complet des comptes.



• Colonnes du porche

334) Construction de la flèche :

Les travaux étant bien entrepris, le conseil municipal se rend compte de l'intérêt de poursuivre dans la foulée la construction de la flèche.

Aussi délibère t-il le 10 juin 1905 dans les conditions ci-après :

Les ressources sont les suivantes :

- Fonds de la commune : 56 500 francs
- Fonds de la fabrique : 9400 francs
- Matériaux de l'ancienne église : 2500 francs

Au total : 68 400 francs

- La commune doit encore 45 439 francs à l'entrepreneur et à l'architecte
- Les ressources disponibles sont donc de 22 961 francs.

Le devis est de 19183,40 francs, donc la commune a un trou de 3778 francs. Elle demande un rabais de 10% et un arrangement est finalement trouvé.

335- Réception des travaux :

Le 10 décembre 1906 le procès verbal de réception définive des travaux est signé par la commission composée de Yves Marie Le Cocq curé doyen , Yves Marie Person du conseil de fabrique, François Le Bonniec, président du conseil de fabrique, Pierre Tassel et Jacques Guillou membres du conseil municipal.

Le 22 Mars 1908, c'est au tour de la signature du procès-verbal de réception du clocher.

34- Remarques sur l'ensemble de la construction :

Dans le Lien du 23 novembre 1979 (n°21), l'Abbé Le Gall recteur de Pédernec fait part des indications suivantes :

- Longueur intérieure 50m50
- Largeur intérieure 30m

- Hauteur de la toiture 18m66
- Hauteur du clocher 42m
- Longueur de la nef et des bas côtés 17m.

Trente deux ouvriers au total travaillent à la construction soit 6 maçons, 3 manœuvres, 12 tailleurs de pierre ; s'y ajoutent évidemment des ouvriers des corps de métiers suivants : charpentiers, couvreurs, menuisiers, serruriers etc.

Les matériaux utilisés :

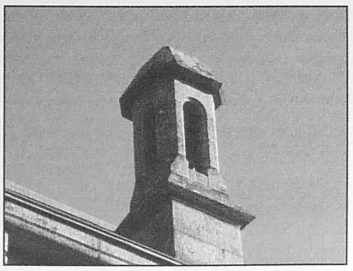
Comme indiqué plus avant, les magnifiques pierres taillées de l'église incendiée furent récupérées et employées. En complément, les carrières de pierre de Guénézan furent évidemment mises à contribution pour les raisons suivantes :

- Proximité du gisement : le granite affleure à ras le sol.
- Existence sur place de tailleurs de pierre expérimentés.
- Granit de qualité.

Comme le fit remarquer Louis Chauris géologue, spécialiste du granit dans les mémoires de la Société d'Emulation des Côtes du Nord année 1994, Bégard à donné son nom à une qualité de granite nommée *«granodiorite porphyroïdes de Bégard»* caractérisée par la présence de gros feldspaths potassiques, porphyroïde, trapus disséminés, le quarz cristallisé en larges plages.
Ce granidiorite fournit une pierre de taille estimée prenant bien le poli et résistant à l'altération météorique. Elle est citée dans le célèbre *«répertoire des carrières de pierres de tailles exploitées* (en France), en 1889 sous la dénomination de granit de Guénézan».

Description synthétique :

Dans un répertoire des églises et chapelles du diocèse de saint Brieuc et Tréguier, Couffon décrit en 1938 l'église de Bégard



• Mitron de cheminée

de la manière suivante : *«voûtée et en forme de croix latine, elle comprend une nef avec bas-côté de cinq travées, plus celle du clocher* (clocher encastré) *un transept et un chœur cantonné de deux chapelles ouvrant à la fois sur le chœur et un sur le transept ; style Roman, parmi les statues modernes : Saint Yves»*

35- Achèvement des travaux :

- Bénédiction de l'église le dimanche 24 décembre 1905 par Monsieur Le Provost Archidiacre de Tréguier vicaire général délégué de Monseigneur Fallières évêque de Saint Brieuc et de Tréguier.

36- Reflexion sur le financement final :

La multiplication des documents de dates et d'origines différentes et l'absence d'un dossier d'archive homogène rendent difficiles une bonne évaluation des dépenses qui outre, le gros œuvre, comprenaient également celles différentes du mobilier.
Cependant, dans une feuille intercalée dans le Lien n° 21, l'abbé Le Gall recteur de Pédernec fournit des éléments vraisemblables. Il indique que le montant total des travaux s'élève à 158 183,006 francs ; auxquels ils faut ajouter 32730,73 francs coût de l'aménagement intérieur et des vitraux soit un total de 190 913,79 francs.

Dans le devis final, un seul point mérite discussion : il s'agit des recettes du chapitre *«Dons»* qui avait été évalué à 10 000 francs. L'abbé Le Gall donne les éléments suivants :

- Communauté du Bon Sauveur	5000 francs
- Curé de Bégard	1000 francs
- Comité de soutien	3500 francs
Total	**9500 francs**

Par ailleurs, des familles aisées, payèrent des cloches et les vitraux représentant *«saint Bernard remettant les règles aux moines de Bégard»*.

Pour se rendre compte du coût actuel d'une telle réalisation, nous utiliserons la table de conversion émanant de l'I N S E E et qui donne la valeur actuelle d'un franc or des années 1901 – 1902 – 1903 -

- 190.914 francs or = 3.935.501,1 francs
 = *600.000 euros environ*
- 9500 francs or = 195833 francs
 = *30.000 euros environ.*

Ainsi les sommes considérables furent réunies sur des périodes assez courtes. La foi de nos grands-parents fit merveille. Cependant la capacité de financement de la paroisse arrivait à son terme. Aussi certaines réalisations furent reportées à plus tard.

- **Pour conclure** nous remarquons que la création de la commune et par conséquence de la paroisse de Bégard est due à la volonté d'un seul homme Monsieur Le Bouteux des Mousseaux.

Profitant de la vente de biens nationaux, il a acheté l'abbaye cistercienne de Bégar et à mis toute son énergie à réaliser un objectif : faire fructifier l'argent investi dans un achat ou tout au moins limiter un déficit financier. Jugulant les nombreuses oppositions politiques et administratives, il à ainsi obtenu de faire déménager le chef lieu du canton de Pédernec vers Bégard et a obligé les anciennes paroisses primitives à accepter que le chef lieu de sa nouvelle commune soit Bégard.
Ce faisant, il obligeait aussi les administrations communales et cantonales de s'installer dans les bâtiments vides de l'ancienne abbaye et de lui payer un loyer.
En faisant don à la commune de l'église abbatiale des moines et du presbytère, il imposait encore plus sa volonté de créer une agglomération autour du noyau central habituel de l'époque ; le bourg. Durant des décennies, la commune a ainsi vivoté à l'ombre des grands murs de l'abbaye.

L'achat en 1847 de l'ancienne abbaye par les religieuses du Bon Sauveur et la création d'un asile d'aliénées auraient dû servir d'aiguillon aux élus locaux d'alors.
Il n'en a rien été. Les raisons sont sans doute multiples : inertie d'un monde terrien, influence très forte et freinage des paroisses primitives qui cherchaient à conserver la prééminence de leur petit bourg, manque d'argent peut-être, en tout cas manque d'audace financière.
S'agissant de l'église paroissiale, Bégard a manqué à cette période de participer au grand mouvement religieux et à la vague de construction d'églises nouvelles qui ont marqué le Second Empire et la troisième République jusqu'aux années 1895.
Le malencontreux incendie de 1896 est cependant survenu à point pour obvier à cette carence.
En effet les rentrées d'argent, l'existence d'une municipalité favorable, le refus de restaurer l'église incendiée ont été des circonstances propices à une construction qui, quelques années plus tard, aurait sans doute été rendue beaucoup plus difficile par le changement politique survenu en France

Jean Guerniou

La paroisse Notre-Dame de Bégard

jusqu'au Concile Vatican II.

Le début du XXème siècle est, pour l'Eglise de France, une période difficile. En effet, la loi Combes de 1905 entraînant la suppression des Conseils de Fabrique, enlève toute compétence au clergé pour décider la construction d'un édifice religieux.

A Bégard, après l'incendie de 1896, le culte fut assuré dans une baraque en planches jusqu'au 24 décembre 1905.

Les cloches

Le dimanche 12 septembre 1909, M. LE COQ, curé de Bégard, assisté de ses deux vicaires M. DAGORN et M. Yves GARZUEL, reçoit en son église toute neuve son Excellence Monseigneur MORELLE, évêque de St Brieuc et Tréguier. L'évêque du diocèse vient spécialement à Bégard présider la cérémonie de bénédiction des cloches.
Depuis l'incendie de 1896, seule une petite cloche fixée sur une potence appelait les fidèles à l'office.
Les vedettes de la journée sortent des ateliers Havard, le célèbre fondeur de Villedieu-les-Poëles. Elles donnent les notes mi bémol, fa, sol, si bémol qui forment un très harmonieux accord.
Désormais, les paroissiens de Bégard, fiers de leur nouvelle église, n'auront plus d'excuse s'ils arrivent en retard à la messe.
La journée sera maintenant ponctuée par les différentes sonneries : l'Angélus, matin, midi et soir, les appels à la messe, les grandes envolées de cloches pour les baptêmes et les mariages, le glas pour les enterrements.
La sonnerie du glas provoque beaucoup d'émotion. En effet, dès qu'un paroissien meurt un membre de la famille se rend au presbytère prévenir le prêtre et chercher la croix qui restera auprès du défunt jusqu'aux obsèques. Simultanément, on sonne le glas, 9 coups pour les hommes, 7 pour les femmes, des coups plus rapides pour les enfants. Aussitôt, les spéculations vont bon train et l'on se renseigne pour savoir qui vient de mourir.
Par deux fois, en 1914 et en 1939, le tocsin annonce le début des deux guerres mondiales. Les gens qui en ont été témoins en gardent une angoisse terrible que les carillons de 1918 et 1945 n'effaceront pas.
Le sacristain sonnait les cloches, mais c'est souvent sa mère qui sonnait le glas. On peut rendre hommage à leur assiduité.
Les cloches seront électrifiées en 1951.

Adieu le carillonneur !



Vie paroissiale

Pâques :
Le paroissien «bégarien» du début du XX ème siècle est assidu aux offices comme ses ancêtres. Il respecte l'Eglise et le clergé, jeûne aux veilles des grandes fêtes, se confesse régulièrement et se remet en cause chaque année à Pâques. En effet, pendant la semaine sainte, il est d'usage de faire retraite. A cette occasion, le curé fait appel à un prêtre du doyenné. Un jour est réservé aux enfants, un autre aux femmes, un troisième aux hommes. (les employés du Bon Sauveur bénéficiaient d'une demi-journée de congé pour faire leur retraite pascale.) Après les exercices de piété, on se confesse, et on fait ses «Pâques».

Baptême :
Tout un cérémonial accompagne chaque étape de la vie du chrétien. Il est recommandé de baptiser les enfants peu de temps après leur naissance. Lorsque les parrains et marraines ne sont pas disponibles tout de suite, on procède à l'ondoiement. C'est une cérémonie simple qui se fait dans l'intimité, sans sonnerie de cloches. Celles-ci sonneront à toute volée, lors de l'officialisation du baptême, en présence de toute la famille.

Catéchisme :
Les enfants vont au catéchisme dès qu'ils savent lire. Les cours de catéchisme ont lieu à l'église le jeudi matin et le dimanche avant les vêpres. Jusqu'aux années 1923-1924, le catéchisme s'apprenait en breton. On lit dans un bulletin paroissial de 1922, une réprimande du vicaire de l'époque, Louis BODIOU, qui s'offusque parce que les petites filles souhaitent apprendre leur catéchisme en français. Seraient-elles moins intelligentes que les garçons ?

Communions :
L'enfant communie la première fois vers l'âge de 6 ans, 7 ans. C'est la communion privée qui a lieu souvent le Jeudi-Saint. C'est une cérémonie simple et sans pompe particulière. Il n'en est pas de même pour la communion solennelle qui s'effectue au bout de trois années d'assiduité au catéchisme. Un examen sanctionne ce cursus et peu d'enfants sont recalés. La cérémonie a lieu un dimanche de juin et se compose de deux parties : le matin, messe solennelle et communion, l'après-midi, vêpres, procession et consécration à la Sainte Vierge. Les petites filles sont vêtues de robes d'organdi blanc, coiffées d'un voile d'organdi ou de tulle et les garçons portent sur leur costume neuf un brassard de satin blanc. Tous les enfants portent un grand cierge qu'il est parfois difficile de maîtriser. En général, la marraine du communiant ou de la communiante se tient près de son filleul pour prendre le cierge pendant les mouvements. Malgré ces précautions, en juin 1941, un voile s'embrasa, provoquant un début de panique (l'atmosphère de l'époque y était pour beaucoup). Heureusement, ceci resta un incident sans gravité.
Pour communier, on se rendait en procession jusqu'à la sainte table *(balustrade en bois)*. On s'agenouillait et le prêtre déposait l'hostie consacrée sur la langue du communiant en disant : «Corpus Domini Nostri Jesus Christi custodiat animam tuam in vitam aeternam».

Confirmation :
La date de la confirmation était tributaire de la disponibilité de l'évêque, seul habilité à donner ce sacrement. Elle avait lieu tous les quatre ans et réunissait par conséquent des enfants d'âges différents. Deux parrains pour les garçons et deux marraines pour les filles, choisis parmi les bégarrois, assistaient tous les enfants.

Ces deux cérémonies, communion solennelle et confirmation, sont évidemment précédées de quelques jours de retraite pendant lesquels on essaie de préparer les enfants à vivre en chrétiens. La retraite se termine par une confession.

Mariage :
Les jeunes gens aussi doivent se confesser avant le mariage. Il s'agit souvent d'un entretien avec le prêtre au presbytère. Les bans sont bien sur affichés sous le porche et du haut de sa chaire le prédicateur déclare : «Il y a promesse de mariage entre Mlle X et M. Y. Quiconque connaîtrait un empêchement à la célébration de ce mariage est prié de le déclarer en conscience.»
On conseille de se marier en milieu de semaine, le mercredi étant le jour le plus favorable. Le samedi est déconseillé car l'usage veut que les jeunes mariés fassent célébrer le lendemain de leurs noces une messe basse matinale pour les défunts de leurs familles. Comme on ne dit pas de messe des morts le dimanche matin, la date est reportée au lundi. Ceci fait désordre.

Derniers Sacrements :
Jusqu'aux années 1950, si l'on consulte les bulletins paroissiaux, on constate que peu de gens vivent vieux (plus de 80 ans). On meurt à tout âge, bébés de quelques jours, enfants en bas âge, adolescents, jeunes gens. Après 50 ans on a fait sa vie. Il est admis que l'on est vieux. On meurt bien souvent sans connaître le nom de sa dernière maladie. Le prêtre est appelé au chevet des agonisants qui reçoivent l'Extrême Onction en toute conscience, entourés de leur famille. Lorsque le prêtre se rend auprès d'un mourant, il est vêtu d'un surplis et il est accompagné d'un enfant de chœur portant une lanterne et sonnant une clochette pour signaler le passage de l'hostie consacrée.

Culte des morts :
Les messes d'enterrements, jusqu'au concile, se chantaient en latin. Le «Dies irae» et le «Libera me» entretenaient dans l'église une atmosphère funèbre, malgré leurs belles mélodies. Les gens étaient vêtus de sombre.
Les femmes, vêtues de noir, faisaient poser par une modiste un crêpe sur leur chapeau ; il était rabattu sur leur visage pendant la cérémonie. Les bretonnes qui portaient la coiffe devaient, lorsqu'elles assistaient aux obsèques d'un proche, «s'ensevelir» dans une énorme cape de drap de laine noire *(mantel)* qui les couvrait de la tête aux pieds. Sur cette cape il y avait une très grande capuche *(pour ne pas écraser la coiffe)*. Cette capuche était «agrémentée» d'un tuyauté de satin. Si cet accoutrement était confortable en hiver, il n'en était pas de même en été quand on devait venir à l'église en suivant le corbillard *(tracté par un cheval)* parfois du fond de la campagne.
Les hommes quant à eux devaient mettre un brassard noir sur la manche de leur costume. On restait en grand deuil pendant au moins un an.
Le dimanche suivant les obsèques d'un proche, la famille assistait à la grand-messe. Lorsque le prédicateur, avant de commencer son sermon, faisait les annonces de la semaine, à l'appel de son nom, la famille du défunt se levait.
Le 2 novembre, lors des vêpres des morts, avant la procession au cimetière, on évoquait aussi tous les morts de l'année et on avait beaucoup de mal, en voyant cette foule en noir, les yeux rougis, à croire que les disparus étaient entrés dans la gloire.

Evènements annuels

Rogations.
Jusqu'aux années 1960, les trois jours qui précédaient l'Ascension, on célébrait les Rogations. Les processions se faisaient autour des chapelles de Guénézan, Botlézan et Lanneven,

dans les champs. Tout au long du parcours, les fidèles chantaient les litanies des saints, et le prêtre, en ornements violets, récitait diverses oraisons pour supplier Dieu de protéger les personnes et de rendre les terres fertiles. Ces célébrations étaient très matinales et se terminaient par une messe basse. Les participants, à pieds, bien sur, revenaient vite prendre leur travail à l'heure habituelle.

Fête-Dieu.

La célébration de la Fête-Dieu, en juin, provoquait dans le bourg une grande effervescence. En effet, sur le passage de la procession, les maisons étaient recouvertes de draps blancs, sur lesquels on épinglait des fleurs. Le sol était décoré de motifs exécutés soit en fleurs et feuillage, soit en sciure de bois colorée. La procession quittait l'église à la fin de la messe. Le prêtre portant l'ostensoir se déplaçait sous un dais porté par quatre hommes. Autour du dais se tenaient aussi quatre porteurs de lanternes. Le dais était précédé de petites filles vêtues de blanc, couronnées de fleurs blanches, qui jetaient des pétales sur le passage du Saint-Sacrement. D'autres enfants portaient des drapeaux. Deux reposoirs étaient dressés, l'un à l'entrée du Bon Sauveur *(cour d'honneur)*, l'autre sur la place de la République. La procession y faisait une



• Fête Dieu



• Réalisation d'un reposoir

halte, et on y chantait le «Tantum Ergo» ou «O Salutaris Hostia». Ensuite l'assistance venait vers l'église et se dispersait.

Le Mois de Marie.

Pendant tout le mois de mai, à 18 heures, les fidèles venaient à l'église réciter le chapelet. M. le Curé ouvrait la cérémonie par le récit des apparitions célèbres *(Lourdes, La Salette, Fatima, Pontmain)*. Ensuite, on chantait un cantique à la Vierge avant de se séparer. Le 31 mai, on clôturait le mois de Marie par une grande procession. La statue de la Vierge (à l'époque bleue et blanche), fixée sur un brancard, était portée par des hommes jusqu'à la place des Haras. Au milieu de la place des bénévoles avaient dressé un tas de fagots de bois bien sec. Quand toute la procession était arrivée, M. le Curé mettait le feu au «tantad» et, après un dernier cantique, la foule se dispersait

En 1957, la clôture du mois de Marie se célébra avec plus de solennité que d'habitude. La communauté du Bon Sauveur fit déposer à l'entrée du domaine de Pluscoat une statue de Notre-Dame de La Salette. Cette statue fut bénie par Dom Alexis, Abbé de Boquen. Cette bénédiction fut suivie du tantad traditionnel .

Le Pardon.

Le pardon de Bégard se fêtait à cette époque le deuxième dimanche de septembre. Pour cette occasion, M. le Curé invitait un prêtre d'une

paroisse voisine qui devait assurer les deux prônes de la grand'messe et des vêpres. Il y avait aussi une procession pendant les vêpres. Les bannières portées par des jeunes gens et des jeunes filles suivaient la croix en empruntant le chemin habituel : rue A. Le Braz, Av P. Perron, rue de l'Hôtel de Ville, Place de la République, rue A. Le Braz. A l'issue de la cérémonie, on bénissait les petits enfants. Les mamans ou les papas portant les petits s'approchaient de la sainte table. Le prêtre les bénissait et les touchait de son étole.

Evènements remarquable

Missions :

Certaines dates ont laissé des souvenirs dans la mémoire des paroissiens, par exemple les missions.

La première, en 1912, nous donne une idée de l'assiduité des gens aux offices religieux. Il est vrai qu'il s'agit de la première mission dans l'église neuve. Elle se déroule du dimanche 24 au 31 mars 1912. Deux missionnaires, les pères Henry et Tugdual, viennent en qualité de prédicateurs, assister le curé Mr Le Coq et les vicaires Garzuel et Kermen. Viennent encore en renfort le recteur de Tréglamus et le vicaire de Trégrom. Tous les jours de la semaine se succèdent des messes, prières, chapelet, conférences, confessions, processions aux flambeaux, exposition du St Sacrement, cérémonie des morts, procession au cimetière, visite des malades. Ce programme est d'une telle intensité que nous avons peine à imaginer comment nos ancêtres pouvaient suivre toutes ces exercices de piété.

La mission de 1950 dont beaucoup de gens se souviennent encore a laissé le souvenir d'un événement plus ludique. Si le but était le même : amener les croyants à faire un examen de conscience, la manière a changé. On y retrouve deux Pères Missionnaires, les Pères Médard et Ronan, remarquables prédicateurs qui surprennent les paroissiens par leur manière d'aborder les problèmes. Le clou de cette mission fut le chemin de croix qui eut lieu la nuit dans le champ «Park an ty forn» à gauche en descendant la côte de St Bernard ; les représentants des différents métiers portant de grandes croix de bois. Pendant la durée de la mission, on organise aussi des prières dans les quartiers. Un oratoire où trône une statue de la Vierge est installé dans les maisons. Les voisins y viennent le soir réciter le chapelet. C'est à qui confectionnera le plus bel oratoire, ou le plus original. Je me souviens d'une statue de la Vierge perchée sur une cheminée couverte de papier rocher, avec phare scintillant, boules de chalut, filet de pêche.

La mission de 1960, prêchée par les pères Creurer, Mahé, Verdier, Pellen, annonçait les changements qu'allait amener le concile. Si les exercices de piété, les retraites, les célébrations sont présentes, on y discute beaucoup plus. Les gens se réunissent dans les différents quartiers, un missionnaire mène le débat.

Notre-Dame de Boulogne.

En janvier 1945, la France est encore meurtrie par la guerre. L'ennemi n'est plus sur son sol, mais on manque de tout et on est encore sans nouvelles des prisonniers qui tardent à rentrer. C'est alors que l'on annonce le passage à Bégard de la statue de N.D. de Boulogne.

Partie de Boulogne-sur-Mer en 1938, via Reims en 1939, Le Puy en 1942, Lourdes, Notre-Dame remonte vers Boulogne en longeant les côtes. A toutes les étapes, on est surpris par la foule des pèlerins, notamment les anciens combattants, les prisonniers libérés, qui prient les bras en croix, pieds nus dans la neige. N.D. est attendue à Bégard le soir du 14 janvier. Elle repartira vers Pédernec le 15 janvier au matin.

La Vierge venant de Pontrieux, placée sur un



• Notre-Dame de Boulogne

char traîné par des pèlerins, rentre à Bégard par l'actuelle rue St Bernard. Une foule innombrable l'accompagne jusqu'à l'église en chantant des cantiques. La veillée de prière qui suit est très fervente et on célèbre une messe de minuit. Toute la nuit les pèlerins se succèdent aux pieds de N.D. Certains y passent la nuit entière. Le lendemain, à travers les rues qui de St Bernard à la Barrière Rouge ne formaient qu'une avenue de verdure fleurie, la Vierge quittait Bégard pour Pédernec. Le dernier arc de triomphe se trouvait sur le pont de Guénézan.

Consécration de l'église.

En 1953 a lieu le retour de mission, prélude à la consécration de l'église. L'ouverture de la mission se fait en français et en breton. Le Père Médard est toujours fidèle au poste.

La consécration est célébrée le jeudi 14 mai 1953, jour de l'Ascension. La veille, l'église a été vidée de son contenu, et la salle paroissiale (rue du Bon Sauveur, en face du lavoir de l'époque et actuellement des pompiers) transformée en chapelle. On y a transféré les reliques des saints martyrs qui seront, le lendemain, enfermées dans la table d'autel.

Le jeudi 14 mai au matin, une procession amène les reliques à l'église. La foule s'y précipite. Ensuite Monseigneur l'Evêque procède à la consécration de l'autel et des croix sculptées dans les piliers. La messe pontificale peut commencer. Auprès de Monseigneur COUPEL, on remarque Dom ALEXIS, abbé de Boquen et Dom BERNARD et une cinquantaine de prêtres et chanoines. Le repas qui suit est servi à la salle des fêtes. A 16h30, les cloches appellent à nouveau les fidèles. Entre-temps, l'église a été décorée de tentures bleues et blanches semées d'hermines noires. On célèbre les vêpres et une procession s'ébranle accompagnant les statues de Notre-Dame de Bégard, de Saint Bernard, Sainte Thunvel, Sainte Geneviève, Saint Méen. Ces statues sont portées par les hommes résidant dans les différents quartiers.

A cette occasion les religieuses du Bon Sauveur offrirent à la paroisse une table d'autel en granit. Cet autel est actuellement derrière la chorale.



• Consécration de l'église



• Bannière

La bannière offerte par les A.C.P.G.

A l'issue de la 2ème guerre mondiale, les prisonniers revenus de captivité décidèrent d'offrir une bannière à la paroisse. Elle fut commandée à Rennes et lorsque le président des A.C.P.G. alla en prendre livraison, il fut pris d'une certaine angoisse. En effet, cette bannière dédiée d'un côté à la Vierge et de l'autre à St Bernard ne ressemblait pas à ses sœurs aînées. Elle était d'une facture beaucoup plus moderne. Plus de brocart ni de fils d'or, mais des broderies de laine et de coton (la guerre était passée par là). Plus de couleurs contrastées, mais un dégradé de vert et d'écru très sobre. Elle fut cependant bien accueillie. On peut la voir aujourd'hui dans la chaire.

Installation du chauffage.

En 1956, la paroisse décide d'installer le chauffage dans l'église. Une souscription est ouverte à cette occasion et Monsieur le curé, le chanoine Droumaguet, demande à chacun d'y participer selon ses possibilités, pourvu que ce soit de bon cœur. Le montant de la facture est de un million de francs (anciens). A la même époque, la commune prend à sa charge la réfection de l'éclairage ; la mode est aux tubes fluorescents.

Anecdote.

En juin 1944, pendant la messe du Sacré-Cœur, les allemands firent irruption dans l'église pour réquisitionner tous les hommes présents, *(dont Monsieur Paul Le Bars, commerçant en textiles «Au Bon Marché» qui n'était pas de première jeunesse, et André Nicolas âgé de 16 ans)*. Ils furent conduits sur la route de la gare pour réparer les poteaux télégraphiques abattus par la Résistance. L'officiant dût terminer la messe devant des femmes et des enfants apeurés qui ignoraient le sort réservé aux hommes. Heureusement, ils furent libérés le soir même.

COUTUMES ABANDONNÉES AU MILIEU DU SIÈCLE :

Quête du blé.

La collecte du denier du culte ne se faisait pas comme aujourd'hui. Bégard étant une paroisse rurale, Mr le Curé, après la moisson, demandait à un cultivateur de l'amener de ferme en ferme en charrette. C'était aussi l'occasion de visiter les paroissiens. L'accueil n'était pas le même partout. Si la récolte avait été bonne, le paysan se montrait plus généreux et versait dans un sac de jute prévu à cet effet de grands tamis remplis de blé. La collecte terminée, les sacs étaient apportés chez le marchand de grains qui restituait leur valeur en argent.

Pain bénit.

Tous les trimestres, Mr le Curé annonçait en chaire que pour les trois mois à venir Mmes X, Y, Z, devaient fournir le pain bénit. Ces personnes

achetaient donc le pain et, le samedi en fin d'après-midi une bénévole venait couper ce pain en petits cubes. Il était bénit à la sacristie juste avant la grand-messe puis distribué aux fidèles au moment de l'offertoire. Pour l'Epiphanie, ce pain était remplacé par de la brioche *(Bara Rouanez)*

Quêtes.
Il y avait deux quêtes lors de la grand-messe du dimanche. La quête de la Vierge qui était collectée dans une coupe de métal. Au son de votre pièce tombant dans la coupe le quêteur répondait : «Gwerc'hez o péo» : *(la Vierge vous le rendra)*.
La quête des morts se faisait à l'aide d'un plat de bois noir octogonal. Au bruit mat de la pièce heurtant le bois le quêteur répondait : «Doue pardono an anaon». *(Que Dieu pardonne aux défunts)*. Le montant de cette quête servait à célébrer des messes pour les défunts.
L'église était remplie de chaises à fond de paille et, pendant les cérémonies on les retournait plusieurs fois. Pour la consécration on s'agenouillait sur sa chaise, on la retournait pour s'asseoir pendant le sermon. On payait une somme très modique pour sa chaise (1 ou 2 sous) et la mère du sacristain, Soaz Sacrist, rendait la monnaie consciencieusement.

Messes quotidiennes.
Les messes matinales de semaine, 6h, 7h, ou 7h30 suivant la saison, étaient célébrées pour les défunts. Elles étaient précédées de «vigeles», vigiles chantées sur un ton monocorde. Les fidèles mal réveillés écoutaient en somnolant ces versets auxquels ils ne comprenaient rien.

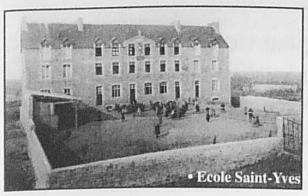
Les croix près des lits de morts.
Chaque quartier de Bégard était rattaché à une des anciennes trêves. Lorsqu'un paroissien mourait, après avoir prévenu le prêtre et rapporté la croix de l'église, un membre de la famille allait chercher la croix de Botlézan, de Guénézan ou de Lannéven. Ces croix restaient au chevet du défunt jusqu'à l'enterrement. Elles étaient aussi portées en procession lors des obsèques.

Sortie de grand-messe.
Le dimanche matin, à la sortie de la grand-messe, sur le parvis, le garde-champêtre battait du tambour. Les grandes personnes l'entouraient pour écouter les nouvelles alors que les enfants munis de quelques pièces de monnaie assiégeaient le petit étal de «Perrine Bonbon».

Prière nominale.
Jusqu'aux années 1960, les paroissiens qui le souhaitaient pouvaient obtenir que la mémoire de leurs défunts soit évoquée lors de la grand-messe du dimanche. Cela leur coûtait une petite contribution renouvelable tous les ans. C'était la prière nominale «Pedenn Zul».

Ecole Saint-Yves

En juillet 1955, les sœurs de Broons qui depuis plus de 40 ans enseignaient à l'école St Yves quittaient Bégard. Les sœurs du Bon Sauveur prenaient la relève et adjoignaient un externat à leur internat. Le 10 juillet 1957 eut lieu la réunion des anciennes élèves dans le réfectoire de l'école . La grand-messe solennelle de ce dimanche fut célébrée à la mémoire de Mr Jean-Marie Kermen, vicaire à Bégard au début du siècle et «fondateur» de l'école St Yves. En effet, ce prêtre avait beaucoup participé à la construction de l'école, il y avait même gagné le surnom de «Jean-Maïe mañsoner». Soucieux de faire avancer les travaux, il utilisait tous ses moments de liberté pour aider les ouvriers, maniant la truelle et brouettant les matériaux.
La religieuse qui a laissé le plus grand souvenir à l'école St Yves est Sœur Saint-Pierre, *(Mademoiselle Léonie)*. Elle avait la responsabilité de la classe des tous petits, depuis trois ans jusqu'à six ans révolus, filles et garçons. Tous les


• Ecole Saint-Yves

petits qui sortaient de sa classe savaient lire, écrire et compter.

Clique N.D. de Bégard

La C.N.D., Clique Notre-Dame de Bégard fut créée en 1946 par l'abbé Yves Poder, vicaire.
Certains anciens ont le souvenir d'une fanfare dans les années 30 à St Bernard. L'animateur en était l'abbé Goasdoué .
La C.N.D. fut dirigée successivement par les abbés Poder, Bonniec, Adam, Salomon, Le Breton.
Les moniteurs étaient :
- *au tambour :* Albert André, Emile Lefilous
- *au clairon :* Vincent Bézu, Léon Le Carou, Henri Le Goff, Alexandre Le Mat.
- *En harmonie :* André Bléjean, Camille Menguy, A. Le Mat, et Yves Jacob.

Cette fanfare, composée d'une cinquantaine d'exécutants, était très sollicitée pour participer à des fêtes et pardons *(St Yves à Tréguier, Notre-Dame du Bon-Secours à Guingamp…)*
Elle participait aussi à des concours de musique départementaux, à des fêtes locales *(Plouaret, Pluzunet, Penvenan, Pédernec…)*
L'uniforme était blanc, chemisette et pantalon, la coiffure un béret basque. Yves Lefilous raconte qu'il est arrivé parfois à sa mère, dont le mari et quatre fils étaient musiciens, de laver et repasser cinq tenues en 2 ou 3 jours *(il n'y avait pas de lave-linge à cette époque)*.
L'insigne arboré par la clique était un écusson bleu et blanc.
Jusqu'en 1955, l'effectif resta stable. Il en alla différemment après cette date, car tous les jeunes gens faisaient à l'époque leur service militaire. La plupart partaient en Algérie *(de 1954 à 1962)*, parfois pendant 27 mois, et au retour leur souci essentiel était de s'établir, parfois loin de Bégard.
Après le départ de Vincent Bézu, Yves Menguy prit la relève , après avoir fait son service militaire dans la musique d'un régiment de chars à Rambouillet.
Nous avons encore la chance à Bégard, d'avoir deux musiciens de cette époque : Louis Offret et Emile Le Picard.
Après les défilés, les offices, les musiciens étaient invités à prendre un repas : à Gwénézan chez M. et Mme J.M. Briand, à Botlézan chez Mr et Mme Alexis Raoul, à Lanneven dans la famille de Alexis et Louis Guerniou, à Rospez chez les parents de l'abbé Bonniec. Les répétitions de la clique se faisaient, au début dans la cour de St Bernard, plus tard à Lanvéar dans une prairie d'Ernest Le Goff, ensuite dans le local du B.S. situé maintenant en face des pompiers.

1958, Année mariale

L'année 1958, déclarée Année Mariale par Pie XII fut la dernière de son pontificat. A l'occasion du centenaire des apparitions de la Vierge à Bernadette à Lourdes, le Pape composa la prière du centenaire. Quand il mourut, le conclave désigna Angelo Roncalli pape sous le nom de Jean XXIII pour lui succéder. Ce pape qui devait être un «Pape de transition», *(il ne régna que de 1958 à 1963)* réunit le concile Vatican II en 1962. Son encyclique «Pacem in terris» en 1963 eut un retentissement mondial.

Nicole Le Polès.

Le centenaire de l'église de Bégard

Quarante années et davantage de Vatican II à demain

C'est un commentaire fréquent au cours des réunions de préparation liturgique, le vendredi soir : *que de changements au cours de toutes ces années ! Quand on pense à la façon "d'être en Eglise" des années soixante et maintenant !* Quel que soit l'âge de celui ou celle qui émet cette réflexion, il n'y a ni regret ni nostalgie mais l'expression d'une **liberté** dans le vécu de la foi. Les discussions deviennent vives quand sont rappelés les fastes d'antan, les églises bondées, les trois ou quatre messes dominicales, le nombre des vicaires et l'obéissance passive du troupeau…

A l'abondance d'autrefois viennent se confronter la pénurie actuelle, les aménagements successifs et les perspectives qui ne soulèvent pas forcément beaucoup d'optimisme. Pas facile d'anticiper et, à un certain âge, on imagine plus facilement dans la copie du passé, dans la pérennité du présent que dans l'innovation ou le bouleversement des habitudes.

Sommaire :

I) Une société qui change, une Eglise qui se change.
II) Les évènements marquants pour la paroisse de BEGARD.
III)Les évolutions récentes :
-1- l'évolution communionnelle
-2- de la liturgie.
-3- les réponses paroissiales aux invitations du concile
-4- le réaménagement pastoral.
IV) L'avenir pour l'Eglise qui est à Bégard :
-1- le 6 mai 2001 au Roudourou
-2- Sommes-nous capables d'inventer l'avenir ?

I) Une société qui change, une Eglise qui se change.

La guerre 1939/1945 a accéléré l'évolution du monde. Les progrès scientifiques tendent à améliorer les conditions de la vie en société, mais le monde découvre aussi à quelles abominations ils peuvent amener : dans l'horreur, les morts d'Hiroshima et de Nagasaki le disputent aux exterminations massives de la Shoah. Un peuple occidental, de culture chrétienne, a planifié le génocide du peuple juif, après celui de ses opposants et de ses malades mentaux… Les hommes et les femmes, sauvés in extremis des camps de concentration, ont témoigné de quel Mal l'homme est capable.

Lentement la prise de conscience s'est fait jour : après des temps inquiétants d'affrontements de blocs, de guerre froide, d'âpres luttes idéologiques, la promesse du bonheur par le politique, le syndical, l'idéologie s'avère un leurre et la philosophie du doute s'installe. Les certitudes absolues et indiscutables ne sont plus acceptées, les grandes idéologies vacillent et finissent par s'écrouler.

A partir des années soixante émerge l'importance du dialogue avec les autres. Il n'y a plus de vérité intangible et universelle et toutes les idées se confrontent à celles des autres. A l'homme de la modernité, celui de l'ère industrielle, succède **l'homme de la relativité.**

Il a fallu près de vingt siècles pour redécouvrir ce rapport à l'autre comme essentiel pour l'épanouissement de l'homme. Et pourtant l'Evangile du Christ n'a cessé de le répéter : *«Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés».*

Après bien des oublis, des manquements et des dominations culturelles diverses, l'Eglise va l'annoncer au peuple et au monde : quatre ans de travail (1962 à 1965), 3500 pères de l'Eglise et autres experts réunis au Vatican pour mieux comprendre la mission et le fonctionnement de l'Eglise au cœur du monde, parmi d'autres croyants.

A partir du **Concile Vatican II** vont se redessiner les rapports des hommes avec le monde et avec l'Eglise catholique.

- Changent les rapports des hommes entre eux pour plus de solidarité et de tolérance ;
- Changent les rapports des clercs et des laïcs pour que chacun prenne sa part de responsabilité dans l'œuvre du salut ;
- Change le rapport du croyant avec Dieu : découvrir le vrai visage de Dieu. Ce n'est pas un Dieu qui juge, condamne et terrifie même s'il nous sauve de tous nos péchés mais nous sommes invités à rencontrer un Dieu, toute-puissance d'amour et d'humilité.

II) Les évènements marquants pour la paroisse de Bégard.

Un paysage symbolique :

Sur les hauteurs de Bégard, à partir de la côte de Pédernec, apparaissent trois silhouettes symboliques. Symboles d'une anthropologie qui parle aux chrétiens :

- le château d'eau : cette eau si précieuse au corps et à la vie quotidienne des 4500 habitants de notre petite ville ;

- La chapelle de l'Hôpital psychiatrique : ce lieu de prise en charge des détresses humaines marquées par le vieillissement, la maladie mentale et les autres fléaux de notre société.

- L'église paroissiale : lieu de la prière et du ressourcement de l'âme.

Chacun de ces édifices est un ensemble de granit ou de béton, mais cet amas est harmonieux, signifiant et rejoint chaque personne dans la totalité de son être.

Eglise paroissiale, paroisse… des mots qui ont perdu de leur sens et de leur compréhension pour beaucoup de nos contemporains.

Jean Paul II dans son exhortation *(les fidèles laïcs n°26)* définit ainsi la paroisse : *c'est l'Eglise elle-même qui vit au milieu de ses fils et de ses filles… une maison fraternelle et accueillante : c'est la communauté des fidèles.*

Rien que la vie, toute la vie :

La communauté paroissiale de Bégard ne semble pas avoir défrayé la chronique locale, civile ou la chronique diocésaine plus que d'autres paroisses. Nous avons traversé les mêmes joies, les mêmes difficultés, nous avons participé aux mêmes actions ou manifestations où la présence des chrétiens se justifiait. Au rythme du diocèse nous avons connu les mêmes évolutions, transformations mais aussi des changements, des inquiétudes et parfois des périodes de souffrance.

Ils ont suivi le Christ :

Depuis Vatican II, ont assumé **la charge de pasteur** en l'église de Bégard :

- **Le Père CHAPELAIN** de 1963 à septembre 1974. Il est retiré au Cèdre à Saint Brieuc.
- **Le Père Hervé QUINTIN** de 1974 à 1984, actuellement au relais paroissial de PLOUGUIEL.
- **Le Père Jean LE BRIZAUT** de 1984 à 1991, décédé en septembre 2001 à PLOUARET.
- **Le Père Yves FEUTREN** de 1991 à 2000, en activité à PENVENAN.
- Depuis septembre 2000, **le Père Paul LE BECHEC** anime la communauté paroissiale de Bégard- Belle Isle.

Ils seraient bien fades les mots de reconnaissance que pourrait exprimer la communauté paroissiale de BEGARD.

"Suis-moi !" A cet appel du Christ ils ont répondu avec courage, fidélité, abnégation. Chacun, avec son caractère, sa personnalité et son dynamisme, a enrichi la foi de ceux qui leur étaient confiés. Ils ont su éveiller le peuple chrétien à prendre sa part de responsabilité dans l'annonce de l'Evangile. Ils le font dans un don total d'eux-mêmes, parfois au détriment de leur santé.

Avec eux nous partageons la même inquiétude : la diminution évidente du nombre des prêtres et la pénurie de vocations religieuses et sacerdotales. La situation était prévisible depuis trente ans déjà : le monde a beaucoup changé, la société française a traversé «la révolution des mentalités» de mai 68, et Bégard comme d'autres paroisses du diocèse a douloureusement vécu les départs de certains prêtres. Dans le diocèse la décennie 70 fut une période de grande hémorragie.

Des crises, l'Eglise du Christ en a traversé depuis le temps des apôtres. La crise actuelle et la mutation profonde que nous traversons doivent amener les chrétiens à réfléchir et à vivre d'autres manières d'être en Eglise, à dépasser les clivages des sensibilités, à travailler avec le Père FRUCHAUD, notre évêque, d'autres façons de répondre aux exigences cultuelles du monde et de la communauté, à être des témoins dans ce monde si passionnant et si déroutant.
La communauté paroissiale se voit vieillir, parfois elle semble s'essouffler, mais elle demeure vivante, elle s'inscrit dans l'Espérance que lui donne l'Esprit tout en abordant avec lucidité les évidences et les manques actuels et futurs.

Le service diaconal :
Ils seront 16 au mois d'octobre 2003, **les diacres du diocèse** de Saint Brieuc et Tréguier. Parmi les cinq nouveaux ordonnés, trois sont du Trégor.
En 1989, Dominique FAIDHERBE les a précédés : en juin, dans l'église de BEGARD il a reçu de Monseigneur KERVENNIC les ministères institués et au mois de novembre, à Tréguier, le sacrement de l'ordre du diaconat.
Les diacres, de par leurs engagements préalables, participent à la vie paroissiale mais la mission confiée par l'évêque ne les nomme pas sur une paroisse. En fonction de leur disponibilité et de leurs obligations familiales, conjugales et professionnelles, ils assument au nom de l'évêque un service auprès des pauvres, des malades et des personnes âgées, ils participent à un mouvement ou à une charge où l'Eglise se doit d'être présente : le champ des béatitudes. Le service relève d'un projet de Dieu et se déploie comme une grâce.
La mission de l'Eglise se différencie de la solidarité humaine en ce sens qu'elle va au delà de se mettre au service des hommes, mais elle se met au service du Christ dans son amour pour les hommes.
Comme tout baptisé les diacres font partie d'une communauté paroissiale : à ce titre et de par leur ordination ils peuvent apporter un appui, un soutien ou une suppléance momentanée au curé de la paroisse. Participer à la formation de la communauté, célébrer un baptême ou présider un mariage sont des moments forts pour le diacre.
Cependant, qu'on ne se méprenne pas : jamais un diacre ne remplacera le prêtre dans son état sacerdotal et pastoral. **Seul le prêtre remplace le prêtre.**
Au diacre de Bégard, du fait de ses activités médicales est confié la mission d'articuler "psychiatrie et Eglise", de soutenir ceux qui peinent dans leur vie et leur activité pastorale.

Quelques faits, quelques dates :
Nous ne cherchons pas à traduire une chronologie exacte de tous les évènements qui ont marqué cette période post conciliaire en cette église de Bégard. Il y aurait trop d'oublis et chacun porte en soi de façon très différente le retentissement de chaque grand moment de cette vie paroissiale. Relatons ici quelques souvenirs et si possible leur signification.

. Le départ et l'installation des prêtres déjà cités avec toute la charge de regrets et d'affection. N'oublions pas ceux qui viennent apporter une aide ponctuelle ou plus régulière : prêtres capucins de Guingamp, le P. Christian LE MEUR qui avait en charge la pastorale des jeunes sur la zone, et en ce moment le P. Victor SOMMIER.
. Joie rare dans la vie d'une paroisse : l'ordination de Gaël DROUMAGUET. Que Dieu le préserve dans sa santé. A sa manière il préfigure d'autres formes d'évangélisation et de présence pastorale. Par le souci et le respect de sa santé, il illustre à la communauté de LANNION la charge qu'elle doit assumer.
. Des liens plus affirmés et parfois difficiles à gérer dans le cadre de la restructuration pastorale avec les prêtres de LOUARGAT et de PEDERNEC : le P.Yves LE PODER et le P. Yves André LE GALL qui ont assuré chacun près de 30 années de ministère dans leur paroisse. Quelle somme de dévouement et quels liens si précieux avec la population !
. Des relations étroites avec les aumôniers de l'hôpital BON SAUVEUR : 27 ans de proximité avec le Père Louis GOURIOU, un temps plus réduit pour les P. Pierre LE BONTE et Yves POMMELET.
. Depuis le 2 décembre 1984, sur la quatrième cloche, Madeleine, (fabriquée en 1908 et absente pendant 24 ans) sont inscrits les noms de Monseigneur KERVENNIC, de l'abbé Hervé QUINTIN et du maire de Bégard : M. Noël BERNARD. Chacun a droit à l'interprétation symbolique de l'événement !
. Il y a eu d'autres visites pastorales de nos évêques : en 1975 celle de Monseigneur KERVEADOU, de Monseigneur KERVENNIC et en 1992 Monseigneur FRUCHAUD, sans oublier la messe chrismale qui a rassemblé tout le diocèse le mardi saint.
. Fin janvier 1987, la semaine missionnaire n'a plus le visage de celles de la période anteconciliaire. A l'écoute de plusieurs missionnaires travaillant au Zaïre, au Cameroun et à Singapour les différents groupes de la communauté paroissiale ont comparé leur expérience et recueilli le témoignage des communautés de base de ces pays très lointains. Premières incitations à des changements en profondeur dans notre paroisse.
. Au cours de ces années, nombreuses ont été les formations proposées pour amener à cette évolution des esprits et des comportements pour un grande et réelle participation des laïcs dans la poursuite de la mission de l'Eglise locale et diocésaine.
. Formations bibliques avec le chanoine PERON pendant plusieurs années, étude du catéchisme de l'Eglise catholique avec le P. Hyacinthe LE BOLLOCH, pendant un an…
. Nombreux sont les chrétiens de Bégard qui répondent aux invitations de la zone pour les formations catéchétiques, pour la participation et à l'accompagnement des funérailles, pour les rassemblements diocésains des chorales liturgiques.
. Des animateurs et formateurs d'enseignements théologiques se déplacent aussi à Bégard. Chacun sait à quel point il est difficile d'offrir des horaires compatibles avec l'âge de chacun, la disponibilité ou les obligations professionnelles.

III) Les évolutions récentes

L'évolution communionnelle :

Un mot un peu nouveau du théologien Jean RIGAL. Le cléricalisme autoritaire qui prévalait au temps de notre enfance a été repensé par les pères du Concile. La conception dualiste : clercs/laïcs fait place à la notion de "peuple de Dieu", "un peuple diversifié et structuré selon une diversité de charismes et de ministères".
Désormais il faut évoquer une Eglise de communion selon un **fondement trinitaire** : Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l'Esprit. Selon le modèle de la Trinité, nous

sommes une Eglise où les membres se reçoivent en communion de personnes. Désormais il faut articuler la responsabilité globale de tous les baptisés avec le rôle spécifique de l'évêque et des prêtres.
Avant la survenue de la grave hémorragie des prêtres dans les années 70 et la pénurie croissante de toutes les vocations, l'Eglise de Vatican II passe de la concentration des responsabilités aux mains de quelques clercs à **la multiplicité des services** assumés par l'ensemble des chrétiens de bonne volonté.
Le centre de la communauté n'est pas le ministère du pasteur mais **le Christ**. L'Esprit agit sur toute la communauté pour faire du peuple de Dieu le corps du Christ.

Témoin de l'évolution : la liturgie

Sans vouloir tout focaliser sur cet aspect de la vie des croyants, la liturgie est un exemple marquant des changements dans l'Eglise depuis le Concile Vatican II.
La pratique liturgique n'est plus le domaine réservé des clercs.
Dans le passé, l'assemblée devait se cantonner au rôle de "spectateur", répondre de temps à autre, sans le moindre changement d'une célébration à l'autre. La séparation était nette, même l'espace le signifiait : le chœur réservé aux ministres, l'autel dos au peuple et éloigné (introïbo ad altare Dei !), le banc de communion, la nappe qui le recouvrait et en dessous de laquelle il fallait placer les mains !...
Et comme l'a écrit le cardinal Godfried DANNEELS, "l'usage du latin entretenait cette pratique en parallèles" : le prêtre déclamait ses formules et prières tandis que les fidèles se livraient à leurs dévotions personnelles.
Les chrétiens ont voulu comprendre, participer, célébrer eux-aussi.
Vatican II a permis l'appropriation et le partage de toutes les lectures et prières dans la langue de chaque pays. Certes , comme dans les changements aussi marqués, il y a des dérives dans cette appropriation, dans la mesure où, au titre de la créativité et de la novation, l'assemblée a tendance à oublier que le véritable sujet de la liturgie est le Christ. "Le seul qui soit en mesure d'offrir le culte à Dieu et de sanctifier l'assemblée, c'est le Christ, premier et seul Grand Prêtre". Le sujet actif de la liturgie est le Christ ressuscité et l'Eucharistie est l'actualisation du repas que le Christ prit avec ses disciples le Jeudi saint.
Mais comprendre ce mystère eucharistique ce n'est ni le simplifier dans les mots, les gestes, les symboles ou les attitudes, ce n'est pas plus tout expliquer comme si les gens n'étaient plus aptes à éprouver spontanément des émotions ou à percevoir les sens non-apparents.
Comprendre ce mystère, c'est vouloir le faire pénétrer en soi : cela suppose une méditation personnelle, une recherche individuelle, une disponibilité à l'accueil et à l'écoute de la Parole et des autres.
Notre devoir d'"enseigner" c'est dire que "la liturgie ne se laisse comprendre que par ceux et celles qui ont foi en elle et qui l'aiment". C'est dire que la liturgie ne se comprend qu'à un certain niveau de répétition. La liturgie c'est d'abord Dieu qui nous parle et si nous ne comprenons pas ce qui se passe c'est que nous ne sommes pas à l'écoute. Cette responsabilité n'est pas qu'individuelle ; elle est aussi collective,(le groupe de préparation ou l'assemblée), quand nous craignons de ménager des temps de silence et d'intériorisation. La liturgie symbolise et rend présents les mystères du salut, les paroles et les gestes du Christ, mais aussi nos propres gestes de la vie quotidienne s'ils sont vécus ou à vivre « à l'imitation du Christ Jésus.»
La liturgie n'est pas le tout de notre vie chrétienne et de l'activité paroissiale, mais elle en est un des moteurs. C'est la source, c'est le rappel de la Parole de Dieu et l'invitation à la rencontrer davantage, c'est l'écho de la vie du Christ qui doit devenir la notre.
La liturgie n'est plus opaque et réservée à la

connaissance des clercs, elle s'offre à chacun de nous pour être comprise et assimilée. Le refus ou le désintérêt traduisent une sécheresse spirituelle, l'impossibilité de recevoir cette promesse d'amour divin.

Les réponses paroissiales aux invitations du Concile :

Comme dans tant d'autres paroisses semi-rurales, la communauté de Bégard déplore l'absence quasi totale de certaines générations tant dans la vie paroissiale que dans la fréquentation cultuelle. C'est aussi l'objet de fréquentes discussions lors des préparations liturgiques mais il faut reconnaître la difficulté à présenter le message du Christ aux jeunes hommes et femmes de notre temps.
Les propositions "générales" ne rencontrent qu'une ignorance polie. Par contre les groupes de préparation au baptême des petits enfants témoignent de cette attente des jeunes parents à une certaine formation, et leur participation est vivante. C'est le même enthousiasme que l'on rencontre quand nous aidons à la préparation des mariages : quelle profondeur dans la réflexion, dans l'accueil de ce qui leur est dit, dans leur investissement spirituel. Ce qui leur manque c'est la catéchèse fondamentale adaptée, le temps pour s'y présenter, le courage de sortir d'un individualisme qui englue notre civilisation.

Ce qui est plein d'espérance c'est cette **vitalité** propre à la communauté de Bégard : depuis de nombreuses années un grand nombre de chrétiens participent à cette dynamique.

. La catéchèse est assurée par des religieuses et des mères de famille. Cela n'empêche pas l'inquiétude des débuts d'année scolaire : il faut une poussée de l'Esprit Saint pour que personne ne manque à cette initiation essentielle des enfants.
. Evolution des temps ou manque de clarté dans la démarche : la poursuite de la formation religieuse jusqu'à la confirmation attire peu d'enfants. Il est vrai que ce sacrement de définition controversée correspond davantage à une démarche de maturité psychologique et spirituelle.
. La fidélité à la chorale est exemplaire : chaque semaine une vingtaine de personnes participent aux répétitions. L'animation musicale de chaque célébration, l'accompagnement des cérémonies de mariage et des funérailles sont assurées avec une qualité reconnue.
. Six groupes (de 5 à 6 personnes) de préparation liturgique fonctionnent depuis 1986. Temps forts de réflexion sur les textes bibliques, d'actualisation de la Parole de Dieu, de partages de vie auxquels nous invitent ces textes. Chaque groupe assume son autonomie, assure le secrétariat et la confection du support écrit.
. D'autres personnes se sont engagées dans l'accompagnement des familles endeuillées et dans la préparation du baptême des petits. Quelle aide précieuse !
. Le Mouvement Chrétien des Retraités fait preuve aussi d'un dynamisme que l'on souhaite contagieux. Les journées de réflexion et d'échanges sont d'une réelle densité spirituelle.
. La liturgie florale réalisée depuis de nombreuses années par un petit noyau de bénévoles est tout à la fois une prière offerte et dite avec la nature et une œuvre d'art hebdomadaire.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a **des manques**, graves parfois, et il faudra les aborder sans trop savoir si la communauté est apte à y répondre :

. l'absence de mouvements chrétiens de jeunes dans la paroisse, faute de jeunes encadrants.
. Le défaut de SAV : non seulement pour les enfants après la profession de foi ou après la confirmation, mais aussi le suivi des familles après un deuil, les propositions après le mariage ou le baptême...

. Sait-on si les croyants ont faim de temps de prière et de formation théologique, biblique ou autre ?

. Comment témoigner du Christ là où nous vivons ? Comment rejoindre ceux qui sont dans une attente spirituelle et qui ne peuvent le dire ?

Le réaménagement pastoral :

L'état français envisage depuis des décennies l'aménagement du territoire avec là aussi ses regroupements et les notions de réseaux, de bassins de vie puis de pays. Cette restructuration concerne de nombreux domaines de la vie sociale, politique, associative.

Les individualismes locaux, clochers, paroisses, bourgs, communes ne sont plus acceptables dans une perspective économique et d'efficacité, de meilleure utilisation des moyens. Ce changement profond se heurte aux mentalités attachées viscéralement à leur chapelle, au clocher du village, à "son" église, à l'indépendance du lieu-dit par rapport aux proches cités voisines. Toutes ces réticences, compréhensibles, basées sur le respect de la tradition et sur la mémoire, s'expriment, par le biais d'associations souvent non-confessionnelles et non-paroissiales dans ces restaurations de chapelles en ruine ou de calvaires à l'abandon. L'insistance sur le maintien de tous les "pardons" ignore bien souvent le planning des prêtres et leur fatigue.

L'initiative d'un aménagement pastoral dans le diocèse a été prise par Mgr KERVENNIC dès 1990 : devant la démographie descendante des prêtres, l'urgence se fait sentir de regrouper les moyens pastoraux et de préciser les nouveaux territoires pastoraux.

Après moult consultations locales ou plus regroupées, après une longue et attentive étude sous la houlette d'un sociologue, le P. Paul HOUEE, et l'aide des vicaires épiscopaux, Mgr FRUCHAUD promulgue le nouvel aménagement pastoral du diocèse en 1997.

Le **diocèse** est divisé en 8 zones.

La **zone** de GUINGAMP regroupe 52000 habitants répartis en quatre **paroisses** : Guingamp, Callac, Bourbriac et **Bégard-Belle-Isle**. Chaque paroisse nouvelle rassemble plusieurs **relais** paroissiaux.

Dix clochers pour la paroisse de Bégard-Belle-Isle : Bégard, Pédernec, Louargat, Belle-Isle-en-Terre, Loc Envel, Saint Eloi, Kermorroch, Landébaeron, Saint Laurent, Trézélan.

"Chaque paroisse du diocèse est dotée d'une **Equipe d'Animation Paroissiale** (EAP) associée à l'exercice de la charge pastorale du curé. Son rôle est de faire en sorte que l'Eglise qui vit sur ce territoire soit fidèle à sa mission de **témoigner, servir, enseigner et célébrer**."

Le message de l'évêque est clair. Mais il faut du temps, beaucoup de temps, pour calmer les tensions et les inquiétudes des communautés des différents relais. Il faut du temps pour s'apprivoiser, se respecter, accepter de travailler ensemble en abandonnant certaines façons de fonctionner qui avaient plus de vingt ans d'habitudes... Les membres de l'EAP, issus des différents relais doivent apprendre et faire apprendre à se décrisper du maintien des privilèges et us des anciennes paroisses.

Cette fête du centenaire de l'église de Bégard veut à la fois faire mémoire de ceux qui ont érigé cet édifice mais aussi rassembler la communauté, toute la communauté de cette nouvelle entité paroissiale, Eglise d'aujourd'hui et de demain. D'autres occasions se présenteront dans d'autres relais paroissiaux pour fêter tous ensemble et nous associer davantage aux personnes du lieu qui font mémoire et qui célèbrent.

Quittons nos mesquineries et jalousies infondées pour mobiliser ensemble nos énergies, ne pas faire en même temps le même travail et vivre avec cette évidence que tout ce que nous faisons nous ne le faisons pas pour nous-mêmes. **Nous sommes présence du Christ pour les autres**. Soyons attentifs à éviter tout ce qui entraîne

la division : c'est la voie choisie par le Malin.

Grâce à la participation de chacun, grâce à toutes ces disponibilités discrètes et généreuses, grâce à tous nos efforts de patience et de persévérance, nous sommes en train de réaliser les objectifs détaillés par le P. Paul Houée en 1994 :

"Il faut se réapproprier l'espace et le temps constitutif de toute vie personnelle et collective. Chacun a son mot à dire dans l'installation de cette nouvelle forme de vivre la communauté ecclésiale. Aménager un territoire c'est former des communautés vivantes et ouvertes aux exigences de l'économie contemporaine, à ses enjeux, à ses conceptions., à l'aspiration des différents groupes sociaux, aux perspectives du développement durable."

N'oublions jamais que **notre paroisse est dans le monde**, fait partie de notre société, elle la colore, elle doit tenter de lui apporter un sens, celui de la Parole de Dieu transmise et vécue par son Fils, Jésus .

Nous devons rappeler au monde

- le caractère essentiel de la dignité de la personne, créée libre et responsable, à l'image de son créateur.
- La destinée universelle des biens confiés en gérance à l'homme pour que personne ne manque de nécessaire.
- L'attention aux pauvres, à tous les blessés de la vie, de la nature et de la société.

IV) L'avenir de l'Eglise qui est à Bégard

Comme à Corinthe, à Bégard, dans la zone de Guingamp, nous sommes totalement immergés dans l'Eglise diocésaine.

Mgr FRUCHAUD, les évêques, Le Pape Jean Paul II sont successeurs directs des apôtres choisis par Jésus lui-même.

Nous sommes donc, hic et nunc, Eglise universelle et de tous les temps. Chacun de nous a sa part de responsabilité dans l'avenir du Corps du Christ. Chacun à sa mesure et selon ses capacités. Mais aucun de nous n'a le droit d'enterrer son talent. Nous sommes tous et ensemble impliqués

Le Message du 6 mai 2001 :

Le Dimanche 6 mai 2001, au stade du Roudourou à Guingamp, 12000 personnes ont répondu à l'invitation de notre évêque. Dans le froid extérieur et la chaleur du cœur, l'Eglise diocésaine a accueilli les orientations souhaitées par son pasteur.

Mgr FRUCHAUD prend acte de la situation présente, de la santé , de l'âge et du nombre de ses prêtres , et se montre soucieux de l' approfondissement spirituel et théologique de l'ensemble du peuple de Dieu qui vit dans le diocèse de SAINT Brieuc et Tréguier l' invitant :



Monseigneur Fruchaud à Roudourou

- Parce que le dimanche est le jour où le Ressuscité rassemble les siens, parce que la paroisse est le lieu communautaire, parce que l'Eucharistie est la source et le sommet de la vie et de la mission de l'Eglise, je demande que l'on s'oriente progressivement vers l'unique eucharistie paroissiale dominicale.

- J'invite à déployer de temps à autre cette assemblée en prenant le temps de vivre l'accueil, la convivialité, le partage de la Parole, l'action eucharistique, l'envoi., et en favorisant tout ce

qui peut donner sens au rassemblement du dimanche et à en susciter le désir.

- J'encourage vivement la recherche d'autres types d'assemblées de proximité (relais, pardons) où l'on puisse prier les psaumes, partager la parole de Dieu, relire les évènements qui marquent la vie au plan local ou plus largement.

- Je souhaite qu'en réalisant des expériences nouvelles on porte une attention spéciale aux enfants et aux jeunes, aux personnes malades et handicapées et aux chrétiens de passage.

- Je désire que nous cherchions à mieux signifier le lien du baptême et de la confirmation avec l'eucharistie dominicale... Que les communautés paroissiales portent une attention très grande aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés et confirmés...

- ... Je désire qu'à travers d'initiatives toutes simples, les communautés retrouvent le sens de la convocation au repas du Seigneur.

- Je souhaite que l'on prenne en compte la richesse du patrimoine religieux et de la culture bretonne comme chemins de proposition de la foi.

- On continuera à former des animateurs laïcs pour assurer la vitalité et l'élan missionnaire des communautés locales, avec une insistance toute particulière du côté des EAP. Ces nouveaux acteurs ne viennent pas concurrencer l'indispensable ministère ordonné, mais au contraire lui permettre de s'exercer autrement et de manière plus diversifiée.

- Je souhaite que l'on progresse dans la prise en charge de l'animation des funérailles par des laïcs.

- Pour mieux manifester cela je demande que les assemblées soient en prise avec la vie des hommes d'aujourd'hui, dans l'accueil, dans la peine, dans la prière, le témoignage, l'action de grâce, l'envoi. Je demande que les acteurs de la solidarité et de l'engagement pour le bien commun, les équipes de "relecture "de vie s'ouvrent à la dimension eucharistique de leur témoignage.

- Que le dimanche soit un temps privilégié d'attention aux plus démunis. Que l'on soit attentif à déployer le partage de l'eucharistie dans la vie de tous les jours comme service du frère. Ici le ministère diaconal prend toute sa place.

- Que par cette présence prophétique au monde, les communautés soient attentives au signe de la vie religieuse consacrée.»

Et pour la paroisse de Bégard-Belle-Isle ?

- Que la communauté paroissiale, en EAP et en conseil pastoral, reprenne l'étude et la mise en application des propositions de notre évêque. Elles sont si riches d'avenir et capitales.

- Qu'au sein de notre grande paroisse d'autres personnes acceptent de participer aux formations diocésaines proposées par la FODAP et s'engagent dans l'animation des relais et mouvements paroissiaux.

- Que l'unité des différents relais soit encore plus efficiente et effective, tous ayant à l'esprit le désir de la mission du Christ parmi les hommes et non la pérennité des fonctionnements locaux restreints. Plus concrètement il est souhaitable que les équipes liturgiques des autres relais associent leurs efforts à ceux des équipes du relais de Bégard : les particularités seront entendues et cela n'implique pas de déplacement systématique vers un lieu central. Toutes les solutions sont à discuter, mais il faut accepter de les aborder.

- Rendre attentifs tous les chrétiens de la paroisse à la santé de nos prêtres : il faut leur épargner des tâches administratives qui peuvent être assurées par des professionnels retraités. Tenue de certains registres paroissiaux, comptabilité courante, vérification et entretien de l'ensemble du "matériel liturgique."

- Faire accepter par les familles le regroupement des baptêmes et les proposer dans des relais paroissiaux qui n'ont pas ce jour-là de messe dominicale : les chrétiens pourraient alors prier et vivre ce sacrement avec les familles.

- Imaginer des célébrations de pardons différentes de la traditionnelle eucharistie : le côté festif et convivial suivant un temps de prière, de partage et d'approfondissement de l'Evangile. Bien évidemment cela ne s'improvise pas et s'apprend. Dans chaque relais, formez-vous donc à ces animations liturgiques. Ne vous contentez pas de votre intuition ou de connaissances périmées... Vous pouvez toujours solliciter l'intervention d'un formateur.

- La répartition des taches et activités paroissiales diverses implique une rigueur dans la communication et l'information pour éviter des doublons, des chevauchements, des oublis malencontreux, des atteintes à des sensibilités vite exacerbées et réactives. Le prêtre demeure le centralisateur des informations et il faut l'aider dans ce travail de diffusion.

- Que chaque membre de la communauté chrétienne de Bégard-Belle-Isle n'hésite pas à adresser aux membres de l'EAP les préoccupations personnelles, locales, professionnelles qui justifient l'attention et la solidarité de toute la communauté.

Centenaire et au delà !



• Saint-Bernard

Elle est centenaire mais elle reste belle l'église, la paroisse de Bégard.
Quelques fleurs et la voilà transformée en une grande prière vers le Christ.
Elle prend parfois l'humidité mais le cœur de sa communauté n'est jamais sec.
Elle est de granit, à l'image de sa détermination à annoncer la Bonne Nouvelle du Seigneur.

Elle s'interroge sur l'avenir, sur son avenir comme sur l'avenir de l'Eglise toute entière. Elle s'en inquiète et cherche en même temps. La mission n'est pas terminée.
Elle est Corps du Christ, et **le Christ est ressuscité**.
C'est là toute notre **foi**.

Et elle se souvient :
«Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps.»

Le Fils nous mène au Père : c'est là toute notre **Espérance.**

Jusque là, avec la force de l'Esprit, vivons la communauté dans la **charité**.

Dominique FAIDHERBE, diacre

ANNEXE I

Les reliques de Guénézan



Le reliquaire

La chapelle de Guénézan *(ancienne église paroissiale de Guénézan)*, placée sous le patronage de Sainte Geneviève est dépositaire de reliques très anciennes.
Leur histoire mérite d'être contée car elle relie la présence primitive de l'église dans cette région à celle de l'église contemporaine.

Constatant, après de nombreux vols commis en Bretagne dans les églises et que les curés et les paroissiens étaient souvent incapables de décrire les objets volés, l'abbé FEUTREN, nouveau curé, décida de renouveler à Bégard ce qu'il avait déjà réalisé à Loguivy Plougras, son ancienne paroisse
C'est ainsi qu'en 1993 , il me demanda de faire l'inventaire des objets sacrés et meubles intéressants du mobilier religieux bégarrois, ce que je fis avec l'aide de Dominique PLASSART et Jean Le Cocq photographe (NOTE 1).

A Guénézan, dans la sacristie, je découvris une châsse poussiéreuse, en ferronnerie, ouvragée en forme de nef d'église, paraissant inutilisée depuis longtemps et pour laquelle personne ne put m'expliquer l'origine.
A l'intérieur, se trouvaient trois reliquaires en forme de custodes elliptiques, un grand de dimensions sept sur cinq centimètres, deux plus petits, identiques de dimensions quatre sur cinq centimètres, tous trois entourés de palmes et lauriers façonnés par un orfèvre.
N'ayant aucune piste de recherche, j'imaginais cependant qu'il pouvait s'agir de reliques de Saintes Geneviève, patronne de la paroisse, mais ce me semblait miraculeux de trouver ainsi dans ce modeste lieu des reliques datant de plus de quatorze siècles.

Tout récemment, en 2003, en préparant l'histoire contemporaine de l'église de Bégard, j'ai pû lire dans le cahier de paroisse de Bégard ; détenu par les archives diocésaines, la relation des tribulations de ces reliques rédigées vers 1870 par le curé de Bégard de cette époque.

En résumé, il écrit ceci : *«On ignore absolument à quelle époque cette église paroissiale fût dotée de saintes reliques de sa bien aimée et vénérée patronne, ce fût probablement à l'occasion du miracle des Ardents (Sancta Genovefa de miraculo ardentium) sous le règne de Louis VI, dit le gros, roi de France mort en 1137»* (note 2).
Pour ce prêtre, ces reliques seraient donc venues à Guénézan approximativement en même temps que les moines soit quatre siècles après la mort de la Sainte.
Plus loin, le récit continue : *«En, 1793, un pieux habitant de Guénézan nommé Jean Le Rouzic, cultivateur à Poul an Vran craignant pour les reliques de Sainte Geneviève… les cacha dans son armoire.*
Ce n'est que dans les années 1840 qu'il confia le précieux larcin sous le sceau sacramentel à Monsieur Le Tournier. En même temps, il offrit le reliquaire actuel (150 francs)

Monseigneur LE MEE, évêque de Saint *Brieuc* constata que les reliquaires étaient intacts. Cependant pour éviter toute espèce de doute, il ajouta aux reliques anciennes, des reliques de Saint Yves Hélory et de Saint Guillaume Pinchon *(évêque de Saint Brieuc, mort en 1234, canonisé en 1238, premier saint officiel de Bretagne)*
L'ordonnance de Monseigneur l'évêque est du 20 avril 1847, le curé de Bégard étant Monsieur GUILLERMIC, ses vicaires Messieurs COUFFIN et TASSEL.
Cette relation est contresignée, plus tard, le 19 mars 1876, par l'évêque de saint Brieuc, Augustin, lors de sa visite pastorale.

Finalement, au moment de conclure définitivement cette histoire, j'ai décidé de scruter attentivement les trois custodes.

La plus grande renferme un fragment d'os assez important *(3x3 cm)* qui pourrait être un fragment de crâne *(?)* avec une inscription *« S.Bernardi Doct »* et une petite rondelle avec un point à l'intérieur *(diamètre 1cm)* qui pourrait être un fragment de tissu *(?)* et une inscription *«Velaminis Bte Maria»*
L'une des deux petites sur fond rose porte l'inscription *«Ex Panno (ou Pauno ?) S.Petri, Ap»*
La seconde, sur fond vert porte une inscription qui pourrait être sous toute réserve *«Yv»*, le reste étant illisible.
Les reliques de la grande custode sont en parfait état. En revanche, celles des deux petites sont visibles mais paraissent décomposées.
Je n'ai pas voulu retourner la custode centrale mais ayant dû remplacer les vis auxquelles étaient accrochés les deux petits reliquaires, j'ai pû regarder leur dos et j'y ai découvert deux sceaux identiques de cire rouge coulée sur les fils fermant les deux custodes et avalisant l'ensemble.
Chacun de ces sceaux ovales porte à l'intérieur, en relief, un écu avec une croix, surmontée d'une couronne, une mitre et une crosse ainsi que dix billettes *(4-3-2-1)* de part et d'autre de l'écu et en dessous une bande portant une inscription *«Guillam»* puis illisible.

En conclusion, disposant de tous ces éléments et sachant par ailleurs que les saintes espèces et vases sacrés de l'église incendiée ont été sauvé, et sans doute les reliques de Saint Bernard et de la Vierge (voile par exemple) connaissant la vénération des moines bénédictins pour Notre Dame, je suppose que durant la longue période où l'église de Bégard ne fût qu'un baraquement en bois, je pense donc que les reliques de Bégard et celle de Guénézan ont été réunies en un même lieu par un curé de Bégard. Peut-être, un jour un lecteur pourra-t-il éclaircir cette énigme

Ainsi donc, dans cette châsse, Bégard dispose d'un patrimoine sacré et ancien attesté au fil des siècles.

Jean Guerniou

Note (1) : Cet inventaire a été réalisé en trois exemplaires, l'un pour l'évêché de saint Brieuc, l'autre pour la mairie de Bégard, le troisième pour la paroisse.

Note (2) : Miracle des Ardents.
Durant au moins deux siècles (943 – 1129), plusieurs témoignages attestent de l'apparition, en France, d'une épidémie terrible : l'ergotisme ou mal des Ardents.
Cette maladie est actuellement connue comme une intoxication produite par l'usage alimentaire du seigle ergoté qui entraîne des manifestations convulsives et gangreneuses.
Pour nos ancêtres, ce fléau appelé aussi «feu sacré» se manifestait par un mal invisible qui brûlait, petit à petit, les membres et les détachait du corps sans que l'on pût y remédier.
Le premier miracle des Ardents eut lieu à Limoges en 994. Il se caractérisa par la disparition du fléau à la suite d'un rassemblement suivi d'une exposition qui vit les reliques de Saint Martial, Saint Benoît, Saint Leobon, Saint Vivien et Sainte Valérie converger à Limoges.
Plus tard, en 1129, Paris fut touchée par ce mal qui disparût après de grandes processions durant lesquelles les reliques de Sainte Geneviève furent portées à Notre-Dame.

ANNEXE II

Sainte Marie de Sainte-Nathalie

Franciscaine Missionnaire de Marie



Jeanne Marie Guerguin naît le 5 mai 1864 à Couatmalouarn, en Belle-Isle-en-Terre, dans une humble famille de cultivateurs, profondément chrétiens qui, quelques années plus tard, s'installent à Pluzunet.

Très jeune, Jeanne-Marie entend l'appel du Seigneur et, en 1887, à 23 ans, elle entre au noviciat des Franciscaines Missionnaires de Marie, aux Châtelets en Ploufragan, où elle prend le nom de sœur Marie de Sainte-Nathalie.

Sa première mission est Carthage, en Tunisie, mais elle y tombe malade et est envoyée en Italie. Peu de temps après, Marie de la Passion – une bretonne, fondatrice de l'Institut, béatifiée à Rome le 20 octobre 2002 – choisit 7 sœurs pour la mission de Chine : 3 françaises dont M. de Ste Nathalie, une autre bretonne, de la région nantaise, 2 italiennes, 1 belge et 2 hollandaises. Elles partiront en mars 1899.

A peine arrivée à Taiyuanfu, M. de Ste Nathalie est atteinte du typhus. Rétablie, toujours souriante, prête à rendre service, car pour elle, « *tout est grand à qui fait grandement* », elle prend une part active aux lourds travaux de la fondation jusqu'au 9 juillet 1900 où les sœurs sont victimes de la révolte des Boxers. Après avoir refusé de quitter les orphelines dont elles sont chargées, elles sont entraînées au tribunal avec évêques, prêtres et laïcs de la Famille Franciscaine. La tuerie commence … les sœurs regardent et chantent ! Elles sont les dernières à tomber.

Elles font partie des 120 martyrs de l'Eglise de Chine qui ont été canonisés par Jean-Paul II le 1er octobre 2002 à Rome.

Suzanne Lozé
Franciscaine

ANNEXE III

Dédicace

BÉGARD ✝ BÉGARD

ANNO SALUTIS M.CM.III. DIE XIII SEPTEMBRIS.
REGNANTE : PIO X. PONT. MAX.
GALLIAM GUBERNANTE : EMILIO LOUBET ;
SEDEM EPISCOPUM ET TRECORENSEM TENENTE :
R. R. Pus Mus FALLIÈRES ;
PAROCHO : YVONE MARIA LE COCQ ;
VICARIIS : RENATO GUÉVELOU ET ALEXANDRO LE PROVOST ;
CAPELLANIS : VULGO DU BON-SAUVEUR : YVONE JACOB
ET HYACINTHO LABAT ;
COMMUNITATEM GERENTE : LUDOVICO PERSON ;
VICEM EJUS GERENTE : YVONE MARIA LE TIEC ;
PRESIDENTE CONSILII ECCLESIÆ : FRANCISCO LE BONNIEC ;
THESAURI CUSTODE : YVONE MARIA PERSON ;
ASSESSORIBUS CONSILII ECCLESIÆ :
HIERONYMO RAOUL, JOANNE LE GUYON, FRANCISCO MARIA CONGARD ;
ARCHITECTO : CLAUDIO JOSEPHO LAGEAT ;
OPIFICE : JOANNE MARIA LE BESQUE ;
PRIMUS LAPIS HUJUS ECCLESIÆ IN HONOREM BEATÆ MARIÆ VIRGINIS SOLEMNITER BENEDICTUS AC POSITUS FUIT A Dno MATHURINO
LE PROVOST, VICARIO GENERALI ET ARCHIDIACONO TRECORENSI,
CORAM MULTIS SACERDOTIBUS ET MAGNA FIDELIUM TURBA.
PRIOR ECCLESIA, QUÆ FUIT SACELLUM CONVENTUALE MONACHORUM CISTERCIENSIUM BEATÆ MARIÆ, VULGO DE BÉGARD,
RAPTA, GRASSANTE PERTURBATIONE GALLICA, ANNO 1790 ; EAQUE
CESSANTE, ECCLESIÆ PAROCHIALIS TITULO DECORATA, ANNO 1803 ;
TANDEM INCENDIO DIRUTA FUIT, VESPERE DIEI 21 Xbris 1896.
QUÆ QUIDEM ÆDES, UTRAQUE POTESTATE ECCLESIASTICA ET
CIVILI PROHIBENTE NE RURSUM IN EODEM LOCO ÆDIFICARETUR,
CONVENTUI MONIALIUM VULGO DU BON-SAUVEUR VENDITA FUIT.
CUJUS TAMEN LAPIDES PIE SERVATI, MAGNA EX PARTE IN ÆDIFICATIONEM HUJUS NOVI TEMPLI COLLOCATI SUNT, PRISTINI TEMPLI
GLORIÆ TESTES, DUPLICIQUE BENEDICTIONE NOBILES !

LE 13 SEPTEMBRE DE L'AN DE GRACE 1903.
PIE X ETANT PAPE,
EMILE LOUBET DIRIGEANT LA FRANCE ;
PIERRE MARIE FALLIERES
EVEQUE DE SAINT BRIEUC ET TREGUIER ;
YVES MARIE LE COQ CURE DE LA PAROISSE ;
YVES JACOB ET HYACINTHE LABAT,
AUMONIERS DU BON-SAUVEUR ;
LOUIS PERSON MAIRE,
YVES MARIE LE TIEC, ADJOINT ;
FRANCIS LE BONNIEC, PRESIDENT DU CONSEIL PAROISSIAL,
YVES MARIE PERSON, TRESORIER,
JEROME RAOUL, JEAN LE GUYON,
FRANÇOIS MARIE CONGARD, MEMBRES DE CE CONSEIL ;
CLAUDE JOSEPH LAGEAT, ARCHITECTE,
JEAN MARIE LE BESQUE ENTREPRENEUR ;
LA PREMIERE PIERRE DE CETTE EGLISE A ETE BENIE SOLENNELLEMENT
EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ET POSEE PAR
MATHURIN LE PROVOST, VICAIRE GENERAL ET ARCHIDIACRE DU TREGOR
EN PRESENCE DE NOMBREUX PRETRES ET D'UNE GRANDE FOULE DE FIDELES.
L'EGLISE ANTERIEURE QUI FUT LA CHAPELLE CONVENTUELLE DES MOINES
CISTERCIENS DE LA BIENHEUREUSE MARIE, COMMUNEMENT APPELEE DE
BEGARD FUT PILLEE AU COURS DES DESORDRES QUI SE DECHAINERENT EN
FRANCE EN L'AN 1790 . CELUI-CI PRENANT FIN ELLE FUT HONOREE DU TITRE
D'EGLISE PAROISSIALE EN L'AN 1803 ; ELLE FUT FINALEMENT DETRUITE PAR
UN INCENDIE LE SOIR DU 21 DECEMBRE 1896.
CE TEMPLE, EN RAISON DE L'INTERDICTION DES AUTORITES, TANT ECCLESIASTIQUES QUE CIVILES, DE LE RECONSTRUIRE DANS LE MEME ENDROIT FUT VENDU
A LA COMMUNAUTE DES MONIALES COMMUNEMENT APPELEE DU BON
SAUVEUR . TOUTEFOIS SES PIERRES, PIEUSEMENT CONSERVEES, ONT ETE
EMPLOYEES EN GRANDE PARTIE A LA CONSTRUCTION DE CE NOUVEAU TEMPLE,
TEMOINS DE LA GLOIRE DE L'ANCIEN, ENNOBLIES PAR UNE DOUBLE BENEDICTION !

ANNEXE IV

Prêtres

qui ont desservi la paroisse de BEGARD dans la nouvelle église.

Curés Doyens :

LE COCQ Yves	nommé en 1900
LE GOFF Henry	1912
LE PENNEC Guillaume	1926
DROUMAGUET Edouard	1941
CHAPELAINRobert	1963
QUINTIN Hervé	1974
LE BRIZAUT Jean	1984
FEUTREN Yves	1991
LE BECHEC Paul	2001

Vicaires :

ROBIN Jacques	nommé en	1898
GUEVELOU René		1898
LE SOUDER Joseph		1902
LE PROVOST Alexandre		1902
COSQUER François		1905
FAY Théophile		1905
DAGORN Yves Marie		1906
LE FLOC'H Joseph		1906
GARZUEL Yves		1908
KERMEN Jean Marie		1909
BODIOU Louis		1921
BOLLOC'H Jean Baptiste		1931
RENAN Guillaume		1938
LE MEUR François		1945
PODER Yves		1946
BONNIEC Yves		1950
ADAM Louis		1957
DECONNINCK Charles		1962
HENRY Louis		1970

Edifices religieux
de la paroisse Bégard et Belle-Isle.

BEGARD :

Eglise paroissiale Notre-Dame de Bégard : construite en 1903 – 1905.
Pardon actuel 4ème dimanche d'août (autrefois 2ème dimanche de septembre).
Saint Riwoal de Trézélan : ex église paroissiale. *Pardon 2ème dimanche de juillet.*
Chapelle Sainte Geneviève de Guénézan tombée en ruines puis restaurée grâce au mécénat de M DELESTRE.
Pardon le 3 janvier et le lundi de Pâques.
Chapelle Sainte Tunvel de Botlézan tombée en ruines et en cours de restauration en 2003 par les Monuments Historiques. *Pardon le 2ème dimanche d'août.*
Chapelle de la Trinité à Botlézan tombée en ruines et démolie sur ordre de la municipalité vers 1960.
Chapelle Saint Méen de Lannéven restaurée à la fin du XXème siècle grâce aux efforts conjugués du comité de quartier et de la municipalité. *Pardon dernier dimanche d'août.*
Chapelle du Bon Sauveur, privée.
Chapelle Saint Bernard, privée.
Chapelle Saint Nicolas, privée.

Chapelle Saint Norvez, démolie à la Révolution.
Chapelle Saint Evence, tombée en ruines puis démolie en 1952 sur ordre de la municipalité.

BELLE-ISLE-EN-TERRE.

Eglise paroissiale Saint Jacques.
Chapelle de Locmaria, ex chapelle ND de Pendreff (de Pendrao). *Pardon… ?*
Chapelle Saint Envel ou chapelle du bois. *Pardon 1er dimanche de septembre.*

KERMOROC'H.

Eglise paroissiale Sainte Brigitte de Suède. *Pardon 4ème dimanche de juillet.*
Chapelle Saint Louis de Langoërat. En ruine, n'a plus de toit. Sa restauration a été abandonnée par une association.

LANDEBAERON.

Eglise paroissiale Saint Maudez (ex Saint Iltud). *Pardon 4ème dimanche d'août.*

LOC ENVEL.

Eglise paroissiale Saint Envel. Pardon l'avant dernier dimanche suivant le 17 juin.

LOUARGAT.

Eglise paroissiale Notre Dame des Neiges. Agrandie au XIXème siècle.
Pardon le 1er dimanche d'août.
Chapelle Saint Jean. restaurée grâce au comité de quartier. Pardon le 24 juin.
Chapelle Saint Paul. restaurée grâce au comité de quartier.
Chapelle du Christ. restaurée grâce au comité de quartier. Pardon le jeudi de l'Ascension.
Eglise de Saint Eloi. (ex Saint Alor), ex église paroissiale. *Pardon le dernier dimanche de juin.*
Chapelle Saint Sylvestre à Katic. restaurée grâce au comité de quartier.
Pardon le 31 décembre.
Chapelle du Cleuziou. privée.

PEDERNEC.

Eglise paroissiale Saint Pierre (ex Saint Paterne) agrandie au XIXème siècle.
Pardon 2ème dimanche de juillet.
Chapelle Notre Dame de Lorette. *Pardon 1er dimanche de septembre.*
Chapelle Sainte Anne (ex Saint Conéry) . Pardon le dernier dimanche de juillet.
Chapelle Saint Efflam. Détruite par la foudre vers 1960 et démolie par sécurité.
Chapelle Saint Hervé, restaurée à plusieurs reprises. Pardon le 17 juin.
Chapelle Saint Maudez, privée.
Chapelle Saint Vincent, Kerrouan.
Chapelle du Loc (Notre Dame) privée, disparue au milieu du XXème siècle.
Chapelle Saint Jude disparue.

SAINT LAURENT.

Eglise paroissiale Saint Laurent. *Pardon 1er dimanche d'août.*
Chapelle Saint Illion (ou Saint Placide), privée.
Il a paru intéressant de faire le bilan de l'évolution des édifices religieux de la paroisse Bégard – Belle-Isle au cours du XXème siècle.
On peut constater que toutes les églises paroissiales sont restées en bon état, les communes ayant d'ailleurs la charge de leur entretien.
En revanche, le siècle dernier a été dévastateur pour nos quelques vingt-cinq chapelles existantes en 1900. Sept ont disparu, victimes de l'usure du temps bien sur mais aussi du coût des travaux à réaliser, de l'hostilité parfois, de l'indifférence souvent et de l'ignorance toujours.
Heureusement, en fin du siècle dernier, les mentalités ont changé. Ainsi municipalités et particuliers se sont rendus compte de l'importance de leur patrimoine religieux et six chapelles, en cours de destruction ont été restaurées et sont actuellement en bon état.

ANNEXE VI Références

Les dossiers d'archives sont incomplets, voire manquants. Ainsi les archives de la paroisse de Bégard n'existent pas sur place et le registre des délibérations du Conseil Municipal de Bégard des années 1896 à 1906 est introuvable.
Cependant, les archives diocésaines de Saint Brieuc possèdent un cahier de la paroisse de Bégard, malheureusement tenu à jour de manière intermittente, alors que les archives départementales des Côtes d'Armor détiennent les documents suivants :
Série V : Cultes .
-V 836 Eglise de Bégard (1897 – 1908) ; reconstruction.
-V 830 (1896 – 1906) et V 831 (1811 – 1907) Fabrique de Bégard, compte de gestion.
Série 2 – 0 – 4/2 Administration communale Bégard.

Presse.
«Mouez Zant Bernard» : Alors que le premier numéro sort le 21 mars 1909, le numéro du 12 septembre 1909 relate la cérémonie de bénédiction des cloches.
«l'Echo Guingampais» relate successivement les événements suivants dans ses journaux :
du 26 décembre 1896 : Incendie de l'église, du 16 janvier 1897 : Condamnation du sacristain,
du 30 juin 1905 : Inauguration de l'église,
du 4 septembre 1909 : annonce la bénédiction des nouvelles cloches.



APPENDICE

Alors que cette brochure est déjà déposée à l'imprimerie pour y être éditée, M. Patrick Person, petit-fils de M. Louis Person nous fait parvenir des documents originaux ayant appartenus à son grand-père.
Nous le remercions bien vivement de cet apport qui arrive malheureusement trop tard pour être utilisé dans notre étude mais qui ne contredit en rien, fort heureusement, le résultat de nos recherches.
Cette documentation va cependant entre nous permettre de nous pencher sur un domaine que nous avions négligé, la réalisation des vitraux et également de mettre un point final au chapitre des reliques de Guénézan.

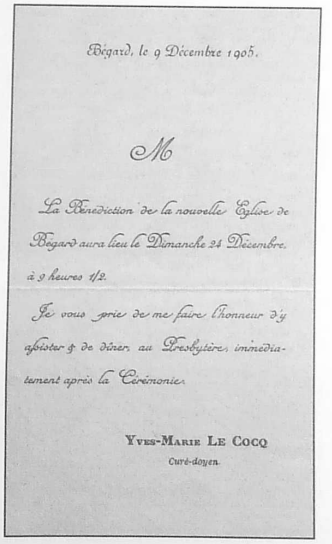
Dialogue avec les maîtres verriers.
Une correspondance très suivie avec deux maîtres verriers témoigne de la volonté de M. Person et de son conseil municipal de faire réaliser des vitraux d'une grande qualité alliant authenticité et esthétisme.
La maison BESSAC Jean Augustin. Peintre Verrier à Grenoble, plus chanceuse, remporte le marché, le 3 mai 1905 pour la somme de 9 700 francs.
Ses correspondances (21 lettres du 15 mars au 21 décembre 1905) portent sur les sujets suivants :
Ses réalisations proches de Bégard vont de Plouaret à Saint-Michel-en-Grève en passant par Trédrez.
Les propositions des 20 mai et 14 juin portent sur :

- Une belle scène de l'Assomption avec anges et une architecture romane comprenant les trois baies de la fenêtre trigéminée, pour l'abside.
- Six grandes scènes dans des architectures comprenant six baies dans deux fenêtres trigéminées, pour les transepts.
 - une apparition de Paray-le-Monial
 - une mise au tombeau
 - une naissance de l'Enfant Jésus
 - un Saint Bernard remettant les règles de l'ordre aux moines de Bégard.
 - un Saint Yves faisant l'aumône aux pauvres
 - une Sainte Geneviève gardant son troupeau.
- Un vitrail représentant le Baptême de Notre Seigneur Jésus Christ, pour les fonts baptismaux.
- Un œil de bœuf avec le buste du Père Eternel, en façade.
- Trente-huit vitraux de taille et de nature différentes.

Son souci est de répondre aux souhaits du maire que les vitraux soient du plus pur style roman. (Lettre du 29 juin)
Ses conseils portent sur la nécessité de garantir les vitraux contre les pierres que les enfants peuvent lancer ou contre les intempéries par la pose de grillages à mailles fines (Lettre du 25 août)
Enfin par lettre du 16 décembre, M. Bessac indique ce qui suit : «Mon poseur revenant de Bégard m'a rapporté la bonne nouvelle que tout le monde est enchanté de mes vitraux».

Le sort de la relique de Saint Bernard.
En fin de mon écrit sur les reliques de Guénézan (cf annexe I), je supposais que les reliques de Saint Bernard avaient été sauvées. En effet, l'article de l'Echo Guingampais du 26 décembre 1896, relatant l'incendie, précisait que M. l'abbé Paillard, curé de Bégard «s'empressa d'aller à la sacristie prendre les clefs du tabernacle pour sauver les Saintes Espèces, vases sacrés et autres objets précieux qu'il transporta au presbytère».
L'article (sans titre ni date) d'un autre journal local ci-joint corrobore ma supposition puisque le rédacteur écrit «une main courageuse sauva la précieuse relique de Saint Bernard».
Il ne me reste qu'à espérer que le reliquaire que j'ai nommé de Guénézan, faute d'une appellation plus appropriée, regagne l'église paroissiale pour y être mis en lieu sûr.
Les fêtes du Centenaire de l'église nouvelle de Bégard me semblent une occasion de magnifier ce retour.

J. Guerniou


Bégard, le 9 Décembre 1905.

M

La Bénédiction de la nouvelle Eglise de Bégard aura lieu le Dimanche 24 Décembre, à 9 heures 1/2.

Je vous prie de me faire l'honneur d'y assister & de dîner au Presbytère, immédiatement après la Cérémonie.

YVES-MARIE LE COCQ
Curé-doyen.

BÉGARD

La nouvelle église.

L'incendie de 1896. — La vieille église avant la Révolution. — La reconstruction. — La dédicace du nouvel édifice. — Un bâtisseur d'églises.

Dans la nuit du 21 décembre 1896, un incendie détruisait en quelques heures l'ancienne église de Bégard. La cause de ce sinistre est toujours restée inconnue. Grâce aux secours qui arrivèrent de Guingamp, Lannion, Pédernec et Louargat, le feu put être arrêté au moment où il envahissait déjà la communauté du Bon Sauveur avec laquelle l'église faisait corps. Au lever du jour, il ne restait que des ruines de ce beau monument architectural du XII[e] siècle : les magnifiques stalles du chœur, les riches autels, les tableaux du moyen âge, presque tout avait disparu. Une main courageuse sauva la précieuse relique de saint Bernard.

Il faudrait tout un volume pour dire les fréquentes démarches, les ennuis, la ténacité des autorités civile et religieuse de Bégard pendant les années qui précédèrent la reconstruction de l'église paroissiale. La patience vient à bout de tout. Enfin, après neuf ans d'attente, durant lesquels prêtres et fidèles durent se contenter d'un édifice en bois, que l'hiver et l'été transformaient tour à tour en glacière et en fournaise, voici que la nouvelle église apparaît radieuse avec Noël, et ne demande qu'à être en ce monde, pour la grande famille paroissiale, le lieu de la consolation et de la paix. Elle est de style roman irréprochable et rappelle, dans ses grandes lignes, l'imposante majesté de l'église abbatiale. M. Lajeat, architecte à Lannion peut être fier de son œuvre qui, du reste a été bien exécutée par M. Le Besque, entrepreneur. Les fenêtres ont déjà leurs vitraux qui sortent d'une maison renommée de Grenoble. Bientôt trois autels portant la signature de « Le Merrer, de Lannion » occuperont élégamment le chœur et les chapelles qui les attendent. Le Chemin de Croix, un travail d'artiste, vient d'être posé tout récemment.

Dimanche dernier, M. l'Archidiacre de Tréguier, délégué de Monseigneur l'Evêque, a bénit solennellement l'église de Bégard. A 9 h. 1/2, la foule immense des paroissiens se presse devant le splendide édifice. Elle suit avec émotion les cérémonies prescrites par la Liturgie, les différentes aspersions, le chant des Litanies des Saints, les exorcismes, et, au signal donné par M. le Doyen, elle pénètre dans la maison de Dieu.

La joie qui brille sur tous les visages répond à celle plus intense encore qui règne dans les cœurs.

Cependant, le clergé revient de l'église provisoire et fait une escorte d'honneur au Saint Sacrement porté sous le dais par M. le Vicaire général. L'émotion est indicible. C'est le Maître qui vient prendre possession de sa demeure. La grand'messe est chantée par M. le Curé. M. Lanthoën, vicaire à Plouaret et M. Guilloux, professeur au Collège de Guingamp, tous deux originaire de Bégard, remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Plusieurs prêtres, parmi lesquels, M. le chanoine Jacob, aumônier du Bon-Secours, M. le chanoine Guiomard, supérieur du Collège N.-D. de Guingamp, M. le chanoine Paillart, Messieurs les recteurs des paroisses voisines, etc., ont pris place dans le sanctuaire. Un chœur d'enfants dirigé par l'un des maîtres de l'école libre s'acquitte fort bien de sa tâche. La voix sonore du jeune sacristain fait merveille.

A l'Evangile, M. l'Archidiacre monte en chaire et prononce une touchante allocution. Après avoir rappelé le sinistre de 1896 et les angoisses qui suivirent, il rend grâces à Dieu des merveilles accomplies à Bégard, et, au nom de Monseigneur l'Evêque, remercie tous ceux qui ont droit aux éloges : M. le chanoine Paillart, ancien curé ; M. Le Cocq, curé actuel « bâtisseur d'églises » ; M. Person, maire, à cet homme intelligent et généreux qui administre si sagement la belle commune, dont il a toute la confiance » ; Messieurs les Membres du Conseil municipal et du Conseil de Fabrique, absolument dévoués aux intérêts de leur église ; M. Lageat, architecte ; M. Le Besque, entrepreneur et ses nombreux ouvriers. Vient ensuite un éloge discret à l'adresse de la communauté du Bon-Sauveur » qui a été la grande bienfaitrice de l'œuvre actuelle, et qui, depuis sa fondation, a tant contribué à la prospérité de Bégard, continuant d'ailleurs en cela les traditions de l'illustre abbaye des Cisterciens.

La pierre tombale d'un prieur de Bégard dit que ce religieux «regretté» fut très méritant, *«meritissimus»* devant Dieu et devant les hommes. Qu'il soit permis dès maintenant, d'ajouter cette parole flatteuse au nom de M. l'abbé Le Cocq. Depuis vingt ans bientôt, sa vie se consume sans bruit à édifier des temples au Seigneur. Il a bâti les églises de Calanhel, de Plouëc et de Bégard. Les compliments offensent sa modestie. Mais il ne peut empêcher les pierres de ces trois églises de crier bien haut ses mérites et ses droits à la reconnaissance publique : *« Isti lapides clamabunt. »*

Œuvre réalisée, à l'occasion du centenaire de l'inauguration de l'église par Gisèle GUEPEROU, Nicole et Jean-Jacques LE POLES, Dominique FAIDHERBE, Jean GUERNIOU et Dominique PLASSART.
Mise en page et Impression Imprimerie de Guingamp.



Vitrail de Saint Bernard remettant les règles de l'ordre aux moines de Bégar.

BEGARD

Loc Envel
Saint Laurent
Pédernec
Trézélan
Kermoroc'h
Saint-Eloi
Belle-Isle
Landébaëron
Louargat



LE 16 NOVEMBRE 2003
CENTENAIRE DE L'ÉGLISE